

redaction - Administration :
rue Richard Lenoir,
100 Montreuil

T : 808 00 80 à 84
Télex : PRENO A 211 628 F
Édité par la SPN
(société de presse nouvelle).
Directeur de la publication :
Jean Bobbio.
Directeur de la commission
N° de diffusion : 46 722
Imprimé par Rotographie.

rouge

MERCREDI 15
SEPTEMBRE
1976

Belgique 15 FB Suède : 2,25 KR
Portugal : 15 ESC Italie : 300 L
Grèce : 20 DR Suisse : 1 FS

CHIRAC PREPARE LA RELEVE

- Il ne croit pas au « consensus » de Barre
- Il veut mobiliser toute la droite pour empêcher le PC et le PS d'arriver au gouvernement

L'appel solennel de Chirac aux gaullistes — que publie ce matin *la Lettre de la Nation* — est un tournant dans la crise politique de la majorité. Bien au-delà de la dimension personnelle qu'elle contient — Chirac le rassembleur de la droite — elle sanctionne ouvertement un désaccord de fond au sein de la bourgeoisie française sur la question décisive de la tactique vis-à-vis de l'Union de la gauche.

Si l'ex-premier ministre a démissionné en plein mois d'août, c'est qu'il souhaitait, à l'occasion de la rentrée, prendre de surprise les partis de gauche et provoquer des élections anticipées. Sa tactique était claire : en mobilisant l'opinion publique sur le thème de la peur du collectivisme, il était possible — c'était en tout cas le seul espoir — de barrer la route du gouvernement à Mitterrand et à Marchais.

Giscard, vraisemblablement soutenu par une partie du

patronat qui croyait à la reprise, pensait jouer la carte 1978 en misant sur la réussite du plan anti-inflation et une série de prébendes que l'austérité imposée aux travailleurs aurait permis de distribuer avant les élections à des couches électoralement sûres.

Les perspectives économiques qui s'assombrissent — stagnation de l'investissement, poursuite de l'inflation, fort déséquilibre extérieur — le faible crédit politique dont Barre a réussi à se doter — tous les commentaires de la presse bourgeoise restent sceptiques quant à ses chances de succès — ont sapé, en l'espace de quelques semaines le crédit de l'opération Giscard.

Chirac le sait bien qui réapparaît maintenant. A point nommé, pour faire apparaître une relève politique possible à un gouvernement auquel une fraction de la bourgeoisie n'accorde plus une espérance de vie de dix-huit mois.

Pierre Julien



Demain dans « Rouge »
Document exclusif sur l'opposition
anti-bureaucratique en Chine

LA COLERE D'EUSKADI

- 232 000 grévistes lundi
- La grève générale la plus dure et la plus massive jamais suivie au Pays Basque espagnol
- 60 000 ouvriers de Biscaye n'ont pas repris le travail mardi

C'est une grève générale sans précédent par son ampleur et sa combattivité qu'ont connue lundi les provinces basques du Guipúzkoa et de la Biscaye. Ce sont au total plus de 232 000 ouvriers qui ont cessé ce jour-là le travail en signe de protestation contre l'assassinat par la Guardia Civil du jeune ou-

vrier Jesús María Zabala, mercredi dernier à Fontarrabie. Hier, mardi, alors que la situation redevenait normale à San Sebastian, la grève générale s'est poursuivie en Biscaye, dans la ceinture industrielle de Bilbao où plus de 60 000 ouvriers n'ont pas repris le travail.

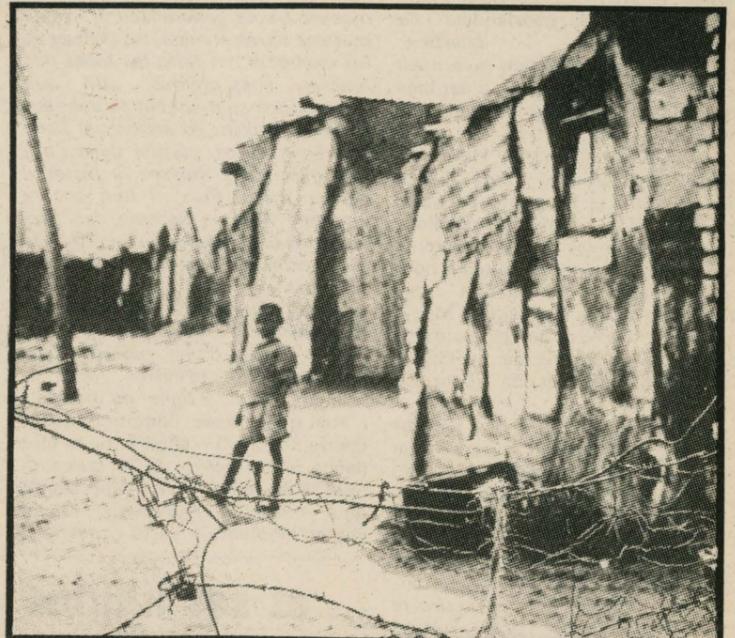
SUITE PAGE 3

Interview d'Olaf Palme premier ministre suédois

Lire page 12

JOHANNESBURG : LA GREVE CONTINUE

- La police sud-africaine a interpellé mardi plusieurs centaines d'écoliers à Durban et Port Elisabeth, au cours de marches pacifiques organisées dans les rues de quartiers noirs.



Pour la deuxième journée consécutive, le mouvement de grève des travailleurs noirs se poursuivait mardi dans la région de Johannesburg. « Je vais travailler car j'ai une famille à faire vivre mais croyez-moi, je n'y mets pas mon cœur » déclarait un travailleur à la sortie de la gare pour noirs de Johannesburg.

De fait, le mouvement continue à être suivi à 80 % et rares sont les noirs non-grévistes, malgré les menaces de la police. A Alexandra celle-ci a même procédé à neuf cents arrestations de personnes simplement trouvées chez elles aux heures de travail. Elle a d'autre part ouvert le feu et tué deux noirs qui tentaient de saboter des voies ferrées.

VETO US A L'ENTREE DU VIETNAM A L'ONU

Pour la deuxième fois les Etats-Unis mettront leur veto à la demande d'admission de la République du Vietnam aux Nations-Unies, a annoncé lundi le représentant des Etats-Unis à l'ONU, William Scranton, à l'issue d'un entretien de 20 minutes avec le président Ford. Le représentant américain a souligné que cette décision était fondée essentiellement sur le refus du Vietnam de fournir au gouvernement américain les renseignements que celui-ci lui a demandé depuis la fin de la guerre, sur les américains disparus pendant les « hostilités ». Cette décision apparemment prise par le président Gerald Ford lui-même, est intervenue quelques heures à peine avant l'ouverture du débat du conseil de sécurité.

suite page 3 dernière colonne

LIRE PAGE 3

MAO ET LA BUREAUCRATIE

L'article que nous publions aujourd'hui sur le maoïsme et la bureaucratie en Chine se veut être une contribution à un débat, que nous souhaitons le plus large possible, au sein de l'extrême gauche sur le bilan du maoïsme et de la révolution chinoise comme sur l'avenir de la Chine après la mort de Mao. A cette fin, nous avons demandé à différentes organisations révolutionnaires des contributions que nous publierons dans le journal. Nous espérons vivement que, quels que soient les désaccords, ce débat pourra réellement s'engager sur une question aussi importante tant en ce qui concerne les leçons de la révolution chinoise que les répercussions internationales que ne manqueront pas de produire l'évolution de la République de Chine après la mort de Mao Tsé-toung.

Nous publierons prochainement un article de Jean Marie Vincent esquissant un bilan du maoïsme, ainsi que les tribunes que nous aurons reçues des organisations révolutionnaires.



Staline et Mao-Tse-Toung, le 14 février 1950 lors de la signature du traité d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle sino-soviétique.

« Si les 500 millions de chinois devenaient tous l'Etat, comment pourrions-nous faire ? »

(Mao-Tse-Toung, intervention à la conférence des secrétaires des comités provinciaux et municipaux en 1957)

Auparavant, il faut évoquer rapidement les racines du phénomène bureaucratique. Il y a en premier lieu la pauvreté et l'isolement du pays, avec les problèmes économiques et sociaux que cela implique, et dont la résolution a été l'enjeu constant de la « lutte entre les deux voies » dans le pays. Il y a le poids de la masse paysanne, qui pour avoir été le moteur de la révolution et avoir beaucoup moins résisté que la paysannerie russe à la collectivisation ne constitue pas moins, par son niveau culturel, sa moindre politisation, la survivance d'antiques tradition de soumission, un relatif « poids mort » par rapport à la classe ouvrière.

Il y a eu l'imposition, lors du premier plan quinquennal, du « modèle » soviétique de développement économique, avec les phénomènes bureaucratiques qui lui sont

Au plus fort de la révolution culturelle, les maoïstes nous brossaient le tableau d'une démocratie prolétarienne de rêve, dans cette Chine où les masses n'hésitaient pas à malmener leurs « cadres » si hauts placés fussent-ils. Depuis, les choses ont bien changé, mais nos béats ont bien du mal à revenir de leurs illu-

sions : il suffit de parcourir la littérature des « retours de Chine »... Alors, sans tomber dans l'analogie - trop facile - et insuffisante, avec l'URSS, et sans se laisser séduire par le visage trop souriant que la Chine veut donner d'elle-même, il faut essayer de faire le point sur « anti-bureaucratisme » de Mao.

inhérents (constitution d'une couche de « spécialistes » privilégiés, d'une « aristocratie ouvrière », absence totale de démocratie, les cadres « décidant de tout ». Et enfin, et ce n'est pas la moindre des raisons, il y a l'absence totale d'organes d'une réelle démocratie prolétarienne en Chine, où le parti, lui-même fortement hiérarchisé et bureaucraté, « dirige tout ».

« démocratie horizontale », qu'on leur concède, c'est à dire à intervenir au niveau de l'entreprise et du quartier, et à critiquer les cadres locaux.

En l'absence d'organes de pouvoir réels, l'antibureaucratisme de Mao ne pouvait que s'embarquer dans ses propres limites et contradictions : d'une part, la couche bureaucratique n'a cessé de prétendre rogner sur le minimum de démocratie prolétarienne évoqué ci-dessus, d'autre part, chaque fois que, sous l'impulsion de Mao, on a soulevé quelque peu le couvercle, ce fut le raz-de-marée, et il fallut couper court.

Pour ne prendre que les exemples les plus connus, les Cent-fleurs se fanèrent au bout de quelques mois sous les coups de la répression, et la bureaucratie, pour faire face aux débordements imprévus de la révolution culturelle, dut serrer les

coudes et faire donner l'armée. C'est la toute l'ambiguïté de l'antibureaucratisme de Mao : à vouloir tabler en premier lieu sur la mobilisation des masses, il faut les politiser, mais à les politiser, on court le risque qu'elles prennent au pied de la lettre les consignes anti-bureaucratiques sans se soucier de faire le tri entre les « bons » et les « mauvais » cadres (une « poignée »). C'est pourquoi la révolution culturelle a abondé en consignes toujours plus restrictives, c'est pourquoi aussi Mao a dû mettre tout son prestige dans la balance pour « rétablir l'ordre ». Le « culte de la personnalité », imputé à Lin-Piao, mais dont Mao a avoué à Snow (La longue marche) qu'à l'époque il était « fort utile », et la force des armes, sont venues ramener à « la raison » l'enthousiasme anti-bureaucratique des gardes rouges et de l'avant-garde ouvrière...

dictature prolétarienne. Dès lors, n'est-ce pas la domination culturelle, de permettre à la classe ouvrière et à la paysannerie d'exercer une réelle dictature prolétarienne.

Dès lors, n'est-ce pas la domination politique de la bureaucratie - des « cadres », comme on dit en Chine, qui est en cause. L'anti-bureaucratisme de Mao, c'est autre chose : c'est au niveau des modalités concrètes de cette domination qu'il intervient, dans le leit-motiv « servir le peuple », afin de veiller à ce qu'il ne se serve pas lui-même. Il s'agit de lutter contre les excès, contre la corruption, contre des privilèges matériels outranciers, en bref, contre tout ce qui pouvait séparer par trop les cadres de la base. Mais contre le statut social et politique des « cadres » jamais. Et encore, je n'ai pas mentionné ici l'utilisation politique de l'anti-bureaucratisme dans la lutte de fractions, la « lutte pour le pouvoir » dans le parti...

Certes, d'une certaine manière, le « bureaucratisme » maoïste est plus gros de possibilités pour les masses que la fraction dite « droite » du parti, qui se soucie d'efficacité avant tout et qui en a assez des campagnes politiques permanentes et des perturbations qu'elles entraînent. Mais c'est seulement parce qu'il leur est aisé, elles l'ont largement démontré pendant la révolution culturelle, de s'engouffrer dans la brèche pour faire valoir leurs propres revendications.

Quant au fond, nous n'avons pas à laisser entendre que la fraction maoïste « vaut mieux » que l'autre du point de vue de l'intérêt des masses, qui devront, pour exercer réellement le pouvoir, se défaire de la domination de l'une et de l'autre.

D.R.

La « ligne de masse »...

Mais la Chine n'est pas l'URSS. On n'imagine pas Staline ou Brejnev lançant les masses contre l'appareil, on n'imagine pas les travailleurs russes critiquant vertement leurs cadres. Et Mao s'est toujours donné pour un grand pourfendeur de bureaucraties. Et pourtant, s'il est une contradiction qu'il n'est jamais parvenu à résoudre, c'est bien celle qui oppose la bureaucratie aux masses.

L'antibureaucratisme de Mao repose sur plusieurs points : il y a tout d'abord la nécessité de parer au très bas niveau de développement des forces productives et au sous-emploi toujours menaçant pour une intense mobilisation des masses, mais il y a aussi que Mao a tiré à sa manière, parcellaire et incomplète, les leçons de l'URSS et surtout de l'insurrection hongroise de 1956.

Il y a enfin la tradition révolutionnaire des vétérans du parti, qui n'ont pu faire la révolution qu'en tablant sur l'appui des masses paysannes. Ainsi donc, les choix politiques de Mao à l'issue du premier plan quinquennal impliquaient une dynamisation en profondeur des masses. Pour « mettre la politique au poste de commandement » et « déplacer les montagnes », il convenait non seulement d'exiger des ouvriers et paysans un effort productif sans précédent, mais de leur concéder un minimum de participation au pouvoir, et surtout d'éviter que ne se creuse davantage le fossé entre « les cadres » et la base.

C'est ainsi, que Mao reprit le thème de la « ligne de masse », formulé en 1943 : « dans toute l'activité pratique de notre parti, une direction juste doit toujours se fon-

der sur le principe suivant : partir des masses pour retourner aux masses. Cela signifie faire la somme de tous les avis des masses (dispersés, non systématiques), puis les porter de nouveau aux masses (mais généralisés et systématisés après études), les diffuser et les expliquer, en faire les idées des masses elles-mêmes, afin que celles-ci les soutiennent fermement et les traduisent en action ; et dans le même temps, vérifier dans l'action même des masses la justesse de ces idées. Puis, il faut encore une fois faire la somme des avis des masses et encore une fois la leur porter pour gagner leur ferme soutien... »

Voilà qui entérine certes la séparation entre les masses et leurs dirigeants, mais d'une manière bien différents du stalinisme. Mais la pratique de la « ligne de masse » n'était guère aisée, compte tenu des contradictions à résoudre, de la tendance « naturelle » de la bureaucratie à se servir elle-même plutôt qu'à « servir le peuple », et de limites inhérentes à cette « théorie ».

... et ses limites

En effet, la « ligne de masse » fait figure d'idéal impossible. D'autant plus, que les masses sont privées de tout pouvoir de décision et même de contrôle en ce qui concerne les options d'importance nationale (affaires militaires, politiques étrangères, choix économiques fondamentaux, luttes de fractions au sommet de l'appareil du parti et de l'état...), et en sont réduites, quand c'est la fraction maoïste qui est majoritaire, au minimum de

Un anti-bureaucratisme bureaucratique..

Pour Mao les choses sont claires, et il suffit de le lire : le parti doit tout diriger, les syndicats en sont « LA COURROIE DE TRANSMISSION », et les associations de

masse sont sous son autorité. Il ne s'est jamais agi, même au plus fort de la révolution culturelle, de permettre à la classe ouvrière et à la paysannerie d'exercer une réelle



Mao Tsé-toung, Chou En-lai et Wang Hong-wen à la tribune du 10e Congrès du Parti communiste chinois.

AFRIQUE AUSTRALE

Smith rencontre Vorster qui rencontrera Kissinger qui rencontre Nyéréré

LES CAFARDS S'AFFOLENT

Le cache-cache diplomatique s'intensifie en Afrique australe. Kissinger poursuivra aujourd'hui ses entretiens avec Nyéréré, président de Tanzanie. Pendant ce temps son collègue sud africain, Vorster recevra le chef des colons blancs rhodésien, Ian Smith. Négociations qui convergeront prochainement vers un tête à tête Vorster-Kissinger. Des négociations cruciales pour l'impérialisme à l'heure où la poudrière australe risque de s'enflammer.

Tête à tête raciste



Vorster, le Sud-africain



Smith, le Rhodésien

La rencontre entre Smith de Rhodesie et Vorster d'Afrique du Sud permettra-t-elle de sortir de l'imbricatio rhodésienne ? On peut en douter vu les désaccords entre les deux régimes. Les éléments qui donnent à le penser sont les suivants :

1. Smith refuse la plate-forme minimale anglo-américaine d'une accession à court terme de la majorité noire au pouvoir. Or, sans succès sur ce point, aucune négociation future ne peut être envisagée avec les Etats africains voisins.
2. Le gouvernement rhodésien s'oppose à toute formule d'indemnisation des colons blancs en échange de l'abandon d'ici deux ans de pouvoir. Pour eux il s'agirait ni plus ni moins que d'un « suicide national ».
3. Le gouvernement et l'état major rhodésiens sont convaincus qu'ils pourront tenir tête

des années, sinon indéfiniment aux attaques des nationalistes. Seule ombre au tableau, l'ingérence d'une force comme Cuba ou l'URSS, qui en ce cas aurait comme effet d'engager, ils n'en doutent pas, les Etats Unis. 4. Vorster a refusé à Zurich d'exercer des pressions sur Smith, à plus forte raison de lui imposer des sanctions. Il a précisé qu'il se bornerait « à donner des conseils et présenter des alternatives » à son voisin.

Il est cependant probable que Vorster va expliquer à Smith les risques encourus par son intransigeance. L'assurant de sa compréhension, il lui rappellera néanmoins qu'en cas de conflagration militaire, l'Afrique du Sud se bornerait à « verrouiller » ses frontières, refusant de connaître une nouvelle mésaventure anglaise.

F. Tenaille

Nyéréré fait du pied à Kissinger



Nyéréré, le Tanzanien



Kissinger

Henri Kissinger poursuivra aujourd'hui ses entretiens avec le président Nyerere de Tanzanie avant de partir jeudi pour la Zambie. Une arrivée marquée par un éditorial du *Daily News*, le quotidien gouvernemental, qui reproche à Kissinger de ne s'intéresser aux problèmes d'Afrique australe que pour éviter une extension du communisme dans cette région. Mais, écrit le journal

« il n'y a rien à négocier. Les problèmes d'Afrique australe sont fort simples. (...) Les Africains demandent l'application immédiate des résolutions des Nations-Unies sur la reconnaissance immédiate de l'indépendance de la Namibie, le transfert du pouvoir à la majorité africaine du Zimbabwe et un boycottage total du régime raciste d'Afrique du Sud ». Une prise de posi-

tion qui dit en outre que « la guerre est en train de devenir une révolution ».

Une manière de souligner au secrétaire d'Etat américain, derrière la fermeté des propos, qu'à trop tarder, ce sont des revendications autres que démocratiques qu'avanceront les masses noires. Cette prise de position d'un gouvernement relativement enclin à envisager un plan de négociation est importante. Elle fait écho aux préoccupations américaines selon lesquelles « l'intérêt des Etats Unis serait servi par une évolution modérée et pacifique en Afrique ». Elle presse les Etats Unis de forcer dans des délais brefs les racistes rhodésiens et sud-africains à accepter l'idée de l'accession des noirs au pouvoir pour éviter toute dynamique mettant en péril les régimes noirs néo-coloniaux.

LIBAN

Dans l'attente du sommet arabe

LA GAUCHE ECARTEE DES CONCILIABLES

Vers un rapprochement Syro-Egyptien

Dans les déclarations des souverains et chefs d'Etats arabes c'est le mot « optimisme » qui apparaît le plus fréquemment. Au niveau international les capitaux impérialistes préparent leurs pillages futurs à partir du Liban, un Liban d'après-guerre qui, à en croire leurs projets d'investissements - la Chase Manhattan Bank ayant racheté trois des plus grands hôtels de Beyrouth - sera de nouveau le centre financier et commercial du Moyen-Orient.

Pourtant, sur le terrain, et au niveau militaire, rien ne prête à croire de prime abord que la paix est pour bientôt : que ce soit dans la montagne, dans le nord ou au sud, au centre-ville et dans les secteurs chauds de Chyah-Ain el Remaneh, les bombardements intenses reprennent leur rythme ininterrompu.

La guerre prend l'allure d'une guerre de pression. Cette pression à coups d'obus et de missiles, s'exerce alors que les pèlerinages vers Damas et plus récemment vers le Caire de personnalités politiques libanaises et palestiniennes continuent à se pratiquer en masse.

Si toutes les forces en présence, de l'extrême-droite chrétienne à la gauche libanaise et l'OLP déclarent leur optimisme quant à l'accession au nouveau président Elias Sarkis à son poste le 23 septembre prochain, ce sont des problèmes plus fondamentaux qui sont débattus actuellement au niveau arabe.

La rencontre d'Abou Ayad (un des leaders du Fatah considéré à tort comme étant à la gauche d'Arafat) et de dirigeants syriens dimanche dernier à Sofar à l'est du Liban s'est soldée par la préparation d'une nouvelle rencontre. Cette réunion du nouveau président libanais, du leader de l'OLP, et du chef du gouvernement syrien se tiendra mercredi prochain à Chtaura. Elle aura pour but de rater de « l'impasse » dans laquelle se trouve l'accord syro-palestinien signé le 29 juillet 1976.

Les leaders palestiniens ne voient plus comme condition pré-

alable à toute renouveau avec les dirigeants syriens le retrait inconditionnel des troupes syriennes envoyées au Liban : « Nous n'avons pas le choix » a déclaré Farouk Kaddoumi, chargé des relations extérieures de l'OLP à ce sujet.

Après avoir essayé de jouer la carte de l'Egypte contre la Syrie, quelle marge de manoeuvre peut avoir l'OLP alors qu'un rapprochement entre le Caire et Damas est en train de s'opérer ? Un rapprochement qui se manifeste à plusieurs niveaux : La présence de la Syrie au prochain sommet arabe, le récent voyage du leader des phalanges libanaises Pierre Gemayel au Caire, les déclarations du chef religieux chiite libanais Moussa Sadre, qui a affirmé que la crise libanaise ne pouvait être résolue sans un rapprochement syro-égyptien.

Il semble que le leader syrien Hafez el Assad opterait dans ce cas pour une solution politique au Liban. Ceci d'ailleurs ne lui posera pas de très graves problèmes : les leaders de l'OLP deviennent de moins en moins exigeants ; leurs bonnes intentions vis-à-vis de l'application de l'accord du Caire ainsi que leur préparation du lâchage de la gauche libanaise sont manifestes.

De leur côté, les dirigeants de la gauche se rendent compte de leur isolement. Ils ont totalement exclu de toutes les réunions qui se tiennent, de tous les pourparlers, secrets ou publics, en cours. On essaye de les ignorer afin de rendre encore plus facile leur répression. Magida S.

L'entrée du Vietnam à l'ONU

LE VETO REVENCHARD US

Suite de la page 1

Cette décision a de toute évidence été prise en fonction de la conjoncture électorale. Tout au long des primaires, Ronald Reagan n'avait pas cessé de critiquer la politique suivie par le département d'Etat, qu'il avait en outre accusé d'abandonner à leur sort les quatre ou cinq cents aviateurs américains disparus pendant leurs missions de bombardements sur le Vietnam du Nord. Le président, conscient de l'effet passionnel de ce problème sur une large partie de l'opinion, avait constamment adopté à ce propos une attitude très ferme, allant jusqu'à publier publiquement les dirigeants d'Hanoi de « bandes de pirates internationaux ». Une acceptation en pleine campagne électorale n'aurait certainement pas manqué de raviver ces critiques qui auraient pu être exploitées par le candidat démocrate, Jimmy Carter.

Apprenant cette décision gouvernementale de Hanoi rendu public un échange de correspondance, comprenant six lettres, entre les deux gouvernements et révéla qu'il avait proposé, le 27 août, d'avoir des contacts officiels directs afin de régler le différend entre les deux pays. Rappelant que le 6 septembre dernier, l'ambassade du Vietnam à Paris avait fait parvenir aux américains une liste de douze pilotes disparus, « ce qui était un geste de bonne volonté » le gouvernement de Hanoi s'étonne du fait que les Etats-Unis aient mis en avant pour justifier leur refus l'article huit des accords de Paris (la question des soldats américains disparus) sans se soucier de l'article 21 (pansement de blessures de guerre) ce qui constitue une « attitude arrogante, contraire à la raison et au droit international ».

EUSKADI Suite de la page 1

LA GREVE CONTINUE EN BISCAYE

Lundi, à San Sebastian, les deux messes qui y ont été dites ont présenté un contraste frappant : celle qui célébrait le 4^e anniversaire de l'entrée des troupes franquistes dans la capitale a été pratiquement désertée. Au contraire, plus de 10 000 personnes ont suivi l'office funèbre concélébré par tous les évêques du diocèse en la cathédrale. L'église était totalement bondée et la foule se pressait sur la petite esplanade et dans les rues avoisinantes. Après l'office, au cours duquel une homélie particulièrement dure contre les forces de l'ordre fut prononcée, une manifestation silencieuse se formait et défilait dans les rues de la ville. Le cortège, long de plus d'un kilomètre, a regroupé plus de 10 000 personnes, avant d'être chargé violemment par les flics, alors que la dispersion avait débuté.

Une messe pour Zabala a également été célébrée à la cathédrale de Pampelune (Navarre), devant 7 000 personnes. Là aussi, dès la fin de l'office, les assistants sont partis en manifestation, en entonnant « l'Agur Jaunak », un chant funèbre basque. Un meeting de toutes les forces de l'opposition radicale basque s'est tenu puis, la manifestation, précédée de drapeaux rouges et d'« ikurrinas » (drapeau basque) crépées de noir s'est rendue sur la place de la Mairie. Après la

promesse du maire, de convoquer une réunion extraordinaire du conseil municipal pour protester contre la mort de Jesús María Zabala, le cortège s'est de nouveau mis en marche, vers la place du Château, en scandant « dissolution des corps répressifs ! » « Vive le pays basque libre ! » « Fatur Askatu ! ». C'est là que les chocs avec la police se sont produits. Au cours des affrontements, toutes les vitres des trois banques situées sur cette place ont été brisées. Il y a eu plusieurs blessés légers parmi les manifestants.

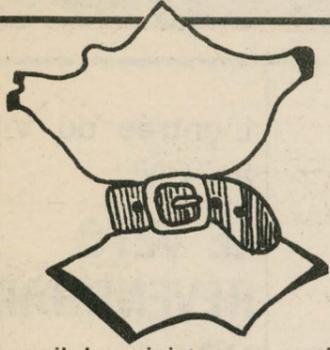
Dans toute la Navarre des arrêts de travail partiels ont été observés avant hier. Mais les incidents les plus graves de cette journée du lundi se sont produits dans les cités de la zone industrielle de Bilbao en Biscaye. Là, les manifestations de rues ont pris un tout autre tour que les « piquets d'extension » de la grève, formés lors des précédentes grèves générales en Euzkadi. A Sestao, c'est armés de barres de fer, de boulets et de pavés que les ouvriers quittaient les usines de Hauts-fourneaux, des Chantiers navals, de la Babcock Wilcox. Très vite, des barricades, faites de troncs d'arbres et de voitures incendiées, ont été édifiées.

Pour repousser les manifestants et dégager les barricades, les flics

ont tiré à la mitrailleuse d'abord en l'air, puis sur l'asphalte, pour intimider. Une vingtaine d'ouvriers ont été blessés au cours des affrontements qui se sont produits à Bassauri, Sestao, et dans les autres villes de Biscaye, Erandio, Portugalete, Valmaseda. Deux d'entre eux, une ouvrière de l'usine Babcock Wilcox, de Sestao et un travailleur de Bassauri de 40 ans, Hoyos Gutierrez, touchés par les ricochets, ont été hospitalisés dans un état grave. La rumeur de la mort de la jeune ouvrière avait même couru lundi après-midi, lors des assemblées générales convoquées par les commissions ouvrières. Aucun communiqué des autorités n'est venue cependant confirmer cette nouvelle.

C'est au cours de ces assemblées que la décision de poursuivre mardi la grève a été prise. Selon une correspondance de Bilbao, la grève a été totale mardi en Biscaye, aussi suivie que la veille. Des assemblées se sont tenues dans tous les villages au cours de la matinée. L'assemblée qui s'est tenue à Basauri à 11 h, a réuni plus de 8 000 ouvriers. Des manifestations ont défilé dans plusieurs points de la province. Mais la plus importante, qui a regroupé plusieurs milliers de travailleurs, a eu lieu à 13 h à Bilbao. A Vitoria, une grève de deux heures a été observée.

AFP et correspondances



Dans une semaine, Barre rendra son plan public

AUSTERITE MOINS SEPT !

Le conseil des ministres, ce matin, doit entendre une communication du nouveau ministre du Travail, Beullac, sur les difficultés financières de la Sécurité sociale. D'après les calculs officiels, le budget général connaîtrait, en effet, un déficit de deux à trois milliards de francs en 1976, et de près de dix milliards en 1977.

En principe, le gouvernement doit arrêter un certain nombre de mesures, d'« ordre conjoncturel et structurel », pour résorber ce déficit. D'après le

quotidien *Les Echos*, l'essentiel du dispositif viserait à réduire les dépenses en faveur de la santé.

La CGT a réagi à l'interview télévisé de Barre lundi soir en déclarant : « *Le gros bon sens dont M. Barre cherche à faire étalage n'est pas fait pour nous rassurer* ». Quand à Bergeron, il estime que « *le premier ministre devra faire preuve de prudence dans son plan de lutte contre l'inflation* », pour éviter un gonflement du chômage.

Qui est responsable du déficit de la Sécurité Sociale ?

Quand on dit « la sécurité sociale est en déficit », il y a deux manières de l'expliquer. La première, celle du gouvernement et des patrons, consiste à déplorer l'augmentation trop rapide des dépenses sociales en faveur des travailleurs. Il faut donc réduire les prestations versées, notamment en matière de santé puisque l'assurance maladie est le régime (1) dont le bilan financier est le plus mauvais.

Il y a pourtant une autre manière d'aborder le problème. En posant une question toute simple : « Qui est responsable du déficit ? ». Et l'on s'aperçoit alors que, si des milliards manquent dans les caisses cela tient à trois causes essentielles :

1) L'Etat — en tant qu'employeur — et les entreprises payent avec retard leurs cotisations. On estime, par exemple, que les administrations et les collec-

tivités locales apurent leurs comptes avec, parfois plus d'un an de retard. Il en est de même pour les employeurs privés. Pour 1975, le contentieux, c'est à dire plus crûment les dettes des entreprises à la Sécurité Sociale de la Région parisienne (qui regroupe le quart des assurés sociaux en France s'élèvent à 2,5 milliards de francs.

2) La Sécurité sociale supporte des charges indues. Les organisations syndicales estiment qu'en 1975, les caisses ont dépensé plus de 20 milliards qui, normalement, auraient dû être à la charge de l'Etat. Il faut savoir, notamment, que le régime des salariés (de loin le plus important) doit couvrir une partie des dépenses des régimes dits « annexes » (agriculteurs, commerçants, régimes « spéciaux ») dont la caractéristique est d'être structurellement en déficit du fait d'un rapport favorable entre le nombre d'ac-

tifs (qui paient des cotisations) et des non-actifs (qui bénéficient des prestations). Il faut savoir aussi que le coût des dépenses d'hospitalisation (42% des dépenses de l'assurance-maladie) vient de ce que le gouvernement inclut, dans le prix de journée, les dépenses d'investissement, d'amortissement, d'enseignement. On amortit encore aujourd'hui les murs de l'hôpital St Louis, à Paris, dont la construction date de 1670 : enfin, le cas de la vignette est révélateur de l'attitude de l'Etat vis-à-vis de la Sécurité sociale. Initialement prévue pour couvrir l'aide aux personnes âgées, son produit a été détourné dans les caisses du ministère des Finances, tandis que les assurés sociaux continuent, avec leurs cotisations de financer le minimum-vieillesse.

3) Les trusts pharmaceutiques font valser les prix. Quand la Sécurité sociale rembourse un(e) assuré(e), c'est en fonction du prix du médicament. Or le secteur de la pharmacie étant privé en France, les entreprises ne se privent pas d'augmenter allègrement leurs prix, en arguant, la plupart du temps, de la différence qualitative qu'introduit un simple changement de formule dans la composition d'un produit. Ce n'est guère étonnant, dans ces conditions, que les dépenses de l'assurance-maladie augmentent rapidement : mais ce n'est pas la faute des assurés.

Déjà, en décembre dernier, le gouvernement avait fait brusquement resurgir le déficit de la Sécurité sociale pour obtenir un relèvement des cotisations. Apparemment il avait habilement balancé les augmentations entre patrons et salariés. Sauf que les cotisations patronales ne sont, en réalité, qu'un salaire différé. Lorsqu'elle augmentent, les entreprises ne manquent pas d'invoquer leurs « charges sociales » trop élevées pour faire pression sur les salaires.

Aujourd'hui, un nouveau relèvement des cotisations provoquerait vraisemblablement une réaction syndicale trop violente dans une conjoncture où le gouvernement tente de faire passer sans trop de heurts son plan d'austérité. Il est donc possible que les mesures annoncées porteront sur la réduction du « ticket modérateur », c'est à dire de la part remboursée des frais de consultation, de pharmacie ou d'hospitalisation, ou sur la fin de la prise en charge de ce que certains appellent les « risques mineurs ». Dans tous les cas de figure, ce serait une atteinte supplémentaire au droit à la santé de millions de travailleurs.

P.J.

(1) Le régime des salariés est divisé en trois : assurance-maladie, assurance-vieillesse, famille. Il existe, en plus, des régimes particuliers (agriculteurs, commerçants, certaines professions comme les mineurs, l'EGF, etc...)



Séguy : S'il ne tenait qu'à moi...

Prenant la parole mardi à Strasbourg au cours d'un déjeuner de presse, Georges Seguy a condamné une nouvelle fois les projets du gouvernement Barre : « ce super-impôt sécheresse, a-t-il expliqué, est une agression caractérisée contre le pouvoir d'achat des travailleurs ».

« C'est par l'action, et non pas par des déclarations ou des communiqués de secrétaires généraux que nous ferons échec à cette mesure. Nous sommes assez forts pour avoir l'espoir de faire reculer le gouvernement sur ce point et de l'obliger à prendre l'argent du côté de ceux, qui ont fait d'énormes bénéfices et qui ont spéculé ».

Et si le gouvernement ne recule pas ? A en croire l'APF « M. Georges Seguy serait personnellement partisan de refuser de payer l'impôt sécheresse voté par le parlement, mais reconnaît, qu'il ne serait pas suivi dans cette action par la CGT. ».

Cette opposition affirmée entre l'homme privé rempli de projets audacieux et le dirigeant syndical tenu à la prudence par sa « conscience des réalités » n'est pas satisfaisante.

Il est vrai que l'impôt touche individuellement

F.L.

chaque travailleur. Mais pourquoi diable, un syndicat ouvrier ne pourrait-il pas faire du refus de l'impôt une action collective ? En Italie, quand le gouvernement a augmenté les tarifs du gaz et de l'électricité, les syndicats ont eux-mêmes imprimé des factures à l'ancien tarif, et centralisé la résistance aux augmentations. En France, combien d'Associations de locataires ont déjà organisé le refus collectif du paiement de nouvelles charges ?

Mais dans ce que dit Seguy, il y a plus qu'une rododomade, il y a un aveu : expliquer qu'il serait prêt à ne pas payer un impôt voté par le Parlement, c'est reconnaître implicitement que cette assemblée, dominée par Mr. Godillots UDR, est illégitime du point de vue même des critères de la démocratie bourgeoise, et qu'elle ne reflète en rien la réalité des rapports de forces dans le pays, où tous les sondages depuis les cantonales donnent le PC et le PS majoritaires. S'il allait jusqu'au bout de sa pensée, il devrait en tirer la conclusion - du point de vue de sa propre logique - que le Parlement est minoritaire, et réclamer des élections immédiates.

Menace sur la Sécurité Sociale

L'épouvantail du déficit de la sécurité sociale a de nouveau resurgi. Comme par hasard ! Il tombe à point pour aider le gouvernement à justifier l'austérité. En commençant par rogner sur les droits sociaux des travailleurs.

Pourtant, ce qui était apparu comme une conquête des mobilisations de l'après-guerre, a déjà subi les attaques incessantes du patronat et du gouvernement. Avec d'abord, l'abandon de la loi Croizat, ministre du Travail communiste jusqu'en 1947, qui indexait les allocations familiales sur l'évolution du salaire moyen. Résultat : de 1946 à des dernières années, les prestations familiales ont été multipliées par 5,6, mais les prix par 9,4 et le salaire horaire par 22...

Avec, ensuite, la naissance des régimes complémentaires pour les cadres qui, en introduisant la règle du salaire-plafond, a limité considérablement le caractère redistributif de la Sécurité sociale. Pour un salaire de 3000 F, la charge de la cotisation salariale et du salaire différé représente 36,5 % de la rémunération. Elle n'en représente que 10 % pour un salaire de 10 000 F.

Avec, enfin, la politique gaulliste de « rentabilisation » qui aboutit à faire supporter au régime des salariés le déficit des régimes annexes, et à remettre en cause le principe

de l'éligibilité des conseils d'administration chargés de gérer les caisses. La gestion « paritaire » entre syndicats et patronat permet, en réalité, à ce dernier d'avoir la haute main sur les finances de l'institution, grâce au soutien de quelques syndicalistes bien-pensants.

Aujourd'hui, on agite le déficit pour faire admettre quelques atteintes supplémentaires. En décembre dernier, par exemple, le gouvernement releva brusquement les cotisations sous prétexte d'un « trou financier » de plusieurs milliards.

Neuf mois plus tard, rebelote. L'affaire, cette fois-ci, est cependant plus grave. Car elle s'inscrit dans la politique globale d'austérité que le pouvoir veut imposer aux travailleurs. Le conseil des ministres, ce matin, constituera à cet égard un test significatif. Outre un certain nombre de mesures restrictives sur les dépenses sociales, il proposera certainement des solutions beaucoup plus radicales, visant à remettre en cause certains droits sociaux fondamentaux. Histoire de jager la réaction des organisations syndicales, une semaine avant le plan d'austérité.

Ce n'est pas trop de cette semaine pour montrer au gouvernement que les travailleurs ne sont pas prêts à se laisser déposséder.

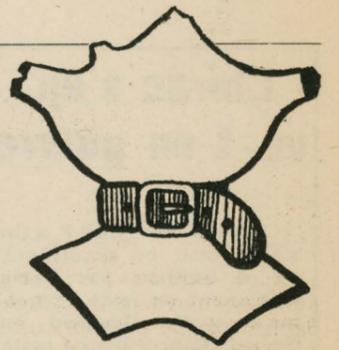
Pierre Julien

**ACHETEZ ROUGE
TOUS LES JOURS
DANS LE MEME KIOSQUE**

SUPER-IMPOT

QUEL SOUTIEN AUX AGRICULTEURS ?

● Hier le syndicalisme officiel a rencontré le gouvernement pour mettre la dernière main au plan sécheresse



Le gouvernement poursuit la préparation du dispositif d'aides aux agriculteurs victimes de la sécheresse qui devrait être rendu public pour le conseil des ministres du 22 septembre. Hier se tenait une réunion regroupant l'administration et les organisations paysannes « représentatives » — dont sont exclus le MODEF, les Paysans-Travailleurs et le MONATAR, afin de préparer le dispositif.

L'aide aux agriculteurs continue de susciter un vif débat parmi les organisations ouvrières. Si l'unanimité s'est faite pour refuser le super-impôt qui ferait payer les travailleurs, une question reste posée : Pourquoi les travailleurs auraient-ils à soutenir les revendications paysannes ?

Nous avons reçu à ce sujet un important courrier.

D'abord quelques petits rappels sur la place des agriculteurs dans la formation sociale française. L'agriculture occupe aujourd'hui 11 % de la population active.

Elle reste aujourd'hui dominée par une masse de petits producteurs, souvent propriétaires de leurs terres. Leur rapport avec la propriété foncière les éloigne évidemment de la qualification de prolétaires. Alors sont-ce des « capitalistes », des « petits bourgeois » ? Pas si simple que ça. La paysannerie est une couche sociale en constante évolution, soumise à des tendances contradictoires.

Tout d'abord c'est la dis-

parition des petits paysans sous l'effet de la pénétration massive des lois de l'économie capitaliste, avec une tendance à la prolétarianisation. Entre 1954 et 1971 la population active agricole est passée de 5 120 000 à 2 700 000.

Autant de ruraux partis à la ville, devenus ouvriers ou employés pour la plupart. Pour ceux, qui restent, c'est de plus en plus la soumission aux trusts de l'alimentation, c'est l'éleveur de poulet qui ne possède même plus les animaux qu'il élève et qui est rémunéré à tâche.

A l'autre bout de la chaîne, une tendance permanente à la constitution d'une agriculture capitaliste ? En 1970, 8 % des exploitations (celles de 50 hectares et plus) occupent un bon tiers de

la surface agricole, alors que 60 % des exploitations (celles de moins de 20 hectares) ne couvrent que 28 % de cette surface.

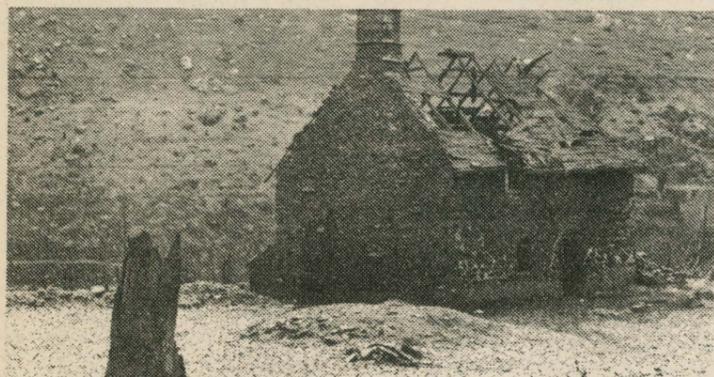
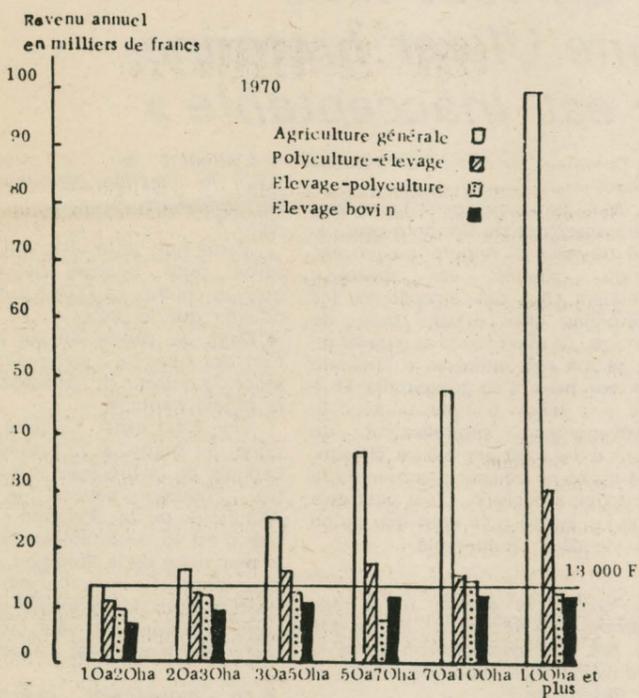
C'est donc entre ces deux pôles que se situent l'essentiel de l'agriculture. Petits et moyens producteurs qui subissent de plein fouet la restructuration capitaliste et qui connaissent depuis trois ans une baisse de plus de 25 % de leur revenu.

Pour beaucoup d'entre eux, ce n'est pas la propriété de leurs moyens de production (appartenant indirectement de plus en plus au Crédit Agricole) qui est prédominante, mais le revenu de leur travail. Le graphique des revenus indique suffisamment les différenciations qui traversent la paysannerie.

C'est pourquoi nous défendons le droit pour les petits et moyens paysans de vivre de leur travail. C'est pourquoi aussi nous insistons pour que les mesures d'aides excluent résolument les couches supérieures de la paysannerie. Il ne suffit pas de dire comme Gilbert, que les paysans doivent rejoindre le combat de la classe ouvrière. Il faut démontrer, que cette classe ouvrière est la meilleure alliée pour la petite paysannerie dans son combat contre la rentabilisation capitaliste. Nous y reviendrons les jours prochains.

Pierre Lopez

REVENU DU TRAVAIL PAR TRAVAILLEUR DE LA TERRE



(Photo Viva)

Les salariés agricoles pris à la gorge.

La Fédération générale de l'Agriculture CFDT a tenu hier une conférence de presse au cours de laquelle elle a attiré l'attention sur la situation « sérieuse » de l'emploi dans le secteur des salariés des exploitations et des entreprises agro-alimentaires. Face à cette situation la FGA fait une série de propositions : elle demande une aide directe aux salariés victimes de réductions de rémunérations, l'extension des

prestations de chômage partiel qui n'est pas actuellement en vigueur dans le secteur et la subordination de l'attribution des aides au maintien de l'emploi. La FGA conteste aussi les comptes de l'agriculture — qui devaient être débattus dans l'après-midi dans une commission administrative — en soulignant que les gros agriculteurs échappent en grande partie à la fiscalité. Elle dénonce aussi l'aide forfaitaire accordée aux éleveurs et propose de compenser les revenus agricoles jusqu'à un seuil de 2 500 F mensuels.

Des lecteurs écrivent

● Certains paysans ont profité de la sécheresse

On parle souvent hypocritement de « solidarité nationale » alors qu'en toute franchise on devrait dire « prime électorale » (...). La Manche, sinistrée à 100 %, uniquement représentée par des sénateurs de la « majorité » est un département d'élevage. (...)

Cette année a été particulièrement sèche. Il n'est pas surprenant de constater dans ces conditions que les paysans éprouvent des difficultés à nourrir leur important troupeau. Mais : attention, il n'y en a pas un, à ma connaissance, qui ait perdu une seule bête. (...) Tout comme ce pharmacien qui exploite une ferme (sinistrée !) en plus de ses deux pharmacies. Je ne nie pas qu'il y ait des cas difficiles,

mais ils sont en nombre minime. Ainsi cette femme qui a trois vaches et qui n'a plus une seule botte de foin pour l'hiver. Peut-elle disposer de suffisamment d'économies pour acheter du foin ? J'en doute tant celui-ci a atteint un prix exorbitant. Mon voisin m'a parlé de 1 200 Francs la tonne de foin et 600 francs la tonne de paille. (...)

Mais qui possède des réserves de foin ou de paille ? (...)

Je citerai le cas de ce cultivateur, sinistré, qui a pu entreprendre des travaux de restauration dans sa maison dont le coût peut dépasser deux cent mille francs, qui a des réserves de foin et de paille et qui s'est acheté un tracteur de soixante-dix mille francs... Un cultiva-

teur qui a encore en réserve du foin de deux ans (qu'il vendra à 2 000 Francs la tonne) voulut se plaindre de l'impôt de solidarité ! La sécheresse a bon dos, on n'a pas fini d'en supporter les conséquences. Songe-t-on au prix des légumes cet hiver ? (...)

Jeudi dernier les pommes de terre valaient 2,72 Francs le kilo à la coopérative maraîchère... Ce sont des prix qui font réfléchir. Mais faisons à Barre et Cie pour que l'indice des prix ne dépasse pas leurs prévisions. Il est tellement facile de manipuler pour faire croire aux Français que tout va bien ! (...)

L, abonné à Rouge

● le travail paysan est exploité

... Tout d'abord, il faut se poser le problème (qui n'est pas seulement moral) de savoir si les petits paysans qui vivent de leur travail sont des exploités ou des exploités.

Dans leur ferme, ils travaillent avec leur famille et certains doivent embaucher un ou deux employés de façon permanente ou aus moments intenses de l'année. Comment définit-on qu'il y a exploitation ? En tous cas, ce qui est sûr, c'est que le paysan propriétaire lui-même est exploité de la façon suivante : alors qu'il possède en théorie son outil de travail (plusieurs dizaines d'hectares sont nécessaires pour subsister, plus le matériel et les locaux en conséquence), il est obligé de s'endetter au maximum au Crédit Agricole s'il veut subsister ; il est sous-rémunéré par les laiteries, les gros intermédiaires, les

trusts agro-alimentaires qui achètent le produit de son travail ; les coopératives où chaque paysan a des parts en fonction de la productivité de son exploitation sont de fait dirigées par des gros paysans.

Le petit paysan est toute sa vie durant « pris à la gorge » par l'endettement, le risque permanent de l'improductivité de son travail. Une étude de Paysans-Travailleurs avait montré que le revenu d'un petit paysan de l'ouest de la France était, transformé en salaire horaire, inférieur au SMIC ! Ses journées de travail sont d'une longueur incroyable (12 heures et plus) pendant toute une partie de l'année ; il n'a presque pas le temps de vivre, il lui est interdit d'être malade...

L.M. militant LCR

● la plupart des paysans sont des capitalistes

... Il faut refuser tout simplement cette aide aux paysans, du moins celle prélevée sur le dos des salariés. La plupart des paysans sont des capitalistes, au sens où ils possèdent la terre, donc un capital dont ils ne veulent pas se séparer.

Ce capital d'ailleurs, ils se le sont constitué sur le dos de la classe ouvrière. Directement par la vente ou indirectement par le soutien politique qu'ils ont rapporté (et apportent encore du reste) à la droite. C'est justement parce qu'ils étaient une base électorale déterminante que l'Etat bourgeois les a protégés

économiquement, fiscalement et empêché une restructuration indispensable à l'heure actuelle. De quel droit demandent-ils aux salariés de les aider dans le cadre de la sécheresse ? Car c'est de cela qu'il s'agit en définitive par le biais de l'impôt. A part les paysans travailleurs qui sont une minorité, tous les autres sont opposés aux luttes ouvrières et aux ouvriers...

Nous n'avons pas à soutenir indistinctement toutes les catégories sociales en abondant dans leur sens (pourquoi ne pas défendre aussi les petits commerçants, artisans en

demandant des subventions ?).

Le langage que nous avons à tenir aux paysans est le suivant. Vous avez des difficultés, c'est normal dans le cadre du capitalisme vous payez votre individualisme, rejoignez le combat de la classe ouvrière. Organisez-vous davantage dans vos syndicats, organisez des caisses d'entraide, menez la lutte contre les gros propriétaires, exigez une redistribution des terres et à terme leur socialisation. Dans l'immédiat, exigez du gouvernement qu'il impose ceux qui en ont profité (marchands de boissons, cafés etc.)

Gilbert Le Mans

Chirac s'en va-t-en guerre

Où en est l'UDR ? « On s'aime bien, on se dispute, on ne s'ennuie pas ; mais finalement on reste ensemble » confie Guichard au Nouvel Observateur de cette semaine. Bonhomme, il prêche l'optimisme : Barre réussira, il assurera le consensus ;

Pourtant quand on lit les déclarations de ses collègues de parti on sent bien que la vie n'est pas si simple pour ce beau monde.

Chirac d'abord, prend dix lignes de communiqué pour avertir qu'il consacrerait dorénavant « tous ses efforts » à préparer les échéances électorales. « Les français devront choisir leur destin...éviter l'aventure et les contraintes du collectivisme ». Il invite « tous ceux qui sont attachés à notre société de liberté et de progrès à unir leur volonté et par de là les partis, à se rassembler en oubliant les querelles du passé ». L'appel est clair. Chirac ne croit pas à l'opération Barre-Guichard. Il cherche à regrouper toute la racaille et toute la barbouzerie UDR, pour engager la bataille contre le mouvement ouvrier. Rude et sans compromis. Tel est son « destin national » dont parlait récemment Guéna.

Sanguinetti tient des propos différents. Il dit « pouvoir échapper au manichéisme qui coupe en deux, sur le plan politique, notre nation ». Et il vient, pour cela, d'adhérer au « Centre d'étude et de recherches Egalité et Liberté » créée en 1974 par un député gaulliste. Ce « groupe d'étude » qui manifeste une certaine méfiance vis à vis de Giscard, veut décrier la vie politique » et a discuté récemment, par l'intermédiaire de Nungesser, avec Robert Fabre. En gros Sanguinetti propose, par cette adhésion, une tactique distincte de celle de Chirac, en exprimant certaines forces centrifuges dans l'UDR. « Je ne trouve plus, conclut-il, actuellement dans ce parti, les réponses aux questions qui nous sont posées ».

Ces divergences renvoient plus qu'à une querelle de cliques entre « jeunes loups » et « vieux barons ». Les difficultés de la bourgeoisie française à résoudre la crise économique, et surtout la force et la menace du mouvement ouvrier, angossent ces messieurs.

Le projet de Chirac, dans cette affaire, vise plus haut qu'un sauvetage de quelques sièges menacés. Il manifeste la volonté dans une partie de la bourgeoisie française d'affronter, par tous les moyens, la force du mouvement ouvrier. Il est probable que de ce point de vue il ne se limitera pas au seul terrain électoral. Giscard ne voulait pas d'élections anticipées. Soit. Mais qu'il se considère averti. Chirac les prépare quand même, à sa manière.

Une certitude demeure : la marge de manœuvre parlementaire de Barre se rétrécit. Après les centristes qui ont récemment manifesté leur mécontentement, l'UDR s'affirme de plus en plus comme divisée.

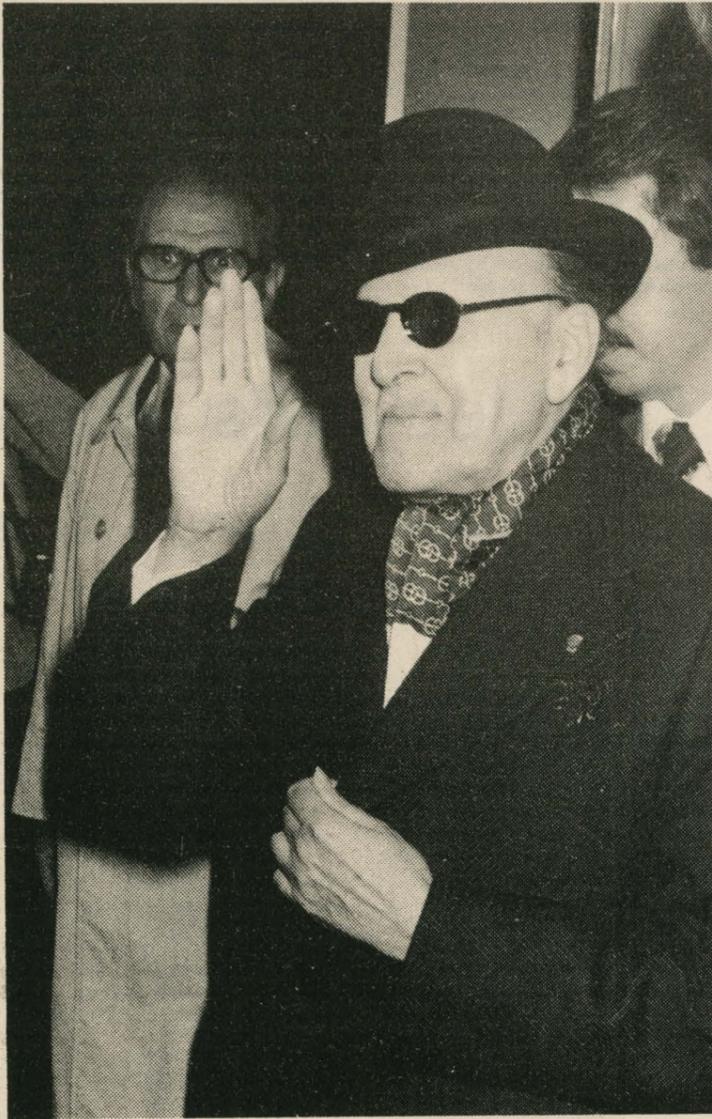
J.Y.T

Affaire De Vathaire

DASSAULT EN ACCUSATION

• Les ténébreux dessous de la cinquième république

La lumière sera-t-elle faite, un jour, sur l'affaire De Vathaire ? Il y a tout lieu d'en douter. Plus les révélations sont nombreuses et plus les liens entre cette mystérieuse histoire et le pouvoir deviennent denses. Ainsi, l'interview de l'ancien trésorier occulte de Marcel Dassault a permis d'exposer au grand jour les pratiques du consortium Dassault : fraudes fiscales et financement des partis de la majorité.



Monsieur Dassault semble faire bien peu de cas de ses 800 millions. Et ce dans une situation économique où le pouvoir et les amis politiques du patron de l'aéronautique française parlent beaucoup d'austérité et de super-impôt. Aussi Michel Mousel, secrétaire national du PSU a-t-il demandé que soit posé le problème des fraudes fiscales et celui des relations entretenues entre l'Etat et la firme Dassault. De son côté, Claude Estier, secrétaire national du PS a déclaré « qu'il était nécessaire que la lumière soit faite au plus vite sur une affaire qui a d'évidentes implications politiques compte tenu de la personnalité de M. Dassault... »

La disparition puis le retour de De Vathaire a donc franchi, aujourd'hui, les frontières du fait divers scandaleux pour devenir une mise en accusation du régime et de sa majorité au pouvoir depuis le coup d'Etat de 1958.

Nul n'ignore en effet que Marcel Dassault, député UDR a toujours fait profiter son parti de largesses financières. On a prononcé son nom dans le renflouement des caisses noires de la majorité. On a encore cité son nom dans les scandales immobiliers, révélés par Gabriel Aranda. Marcel Dassault ne fut il pas au centre de fumeuses querelles du SAC qui se traduisirent en octobre 64 par le très court kidnapping de son épouse ?

Le dernier soutien en date connu, et il l'avoue lui-même, est d'avoir financé la campagne électorale de Chirac, son poulain, que, par la suite, il épaula contre le clan de Chaban-Delmas. Autre fait significatif, le bras droit de Dassault, que l'on retrouve mêlé dans bien des affaires des réseaux parallèles est Guillaumin de Bénouville, gaulliste depuis la nuit des temps.

Dassault n'est-il coupable que de fraude fiscale comme le prétend son ex-trésorier ? Il y a tout lieu d'en douter. Le fameux dossier, dont on fit tant de cas, couvre selon toutes vraisemblances des « irrégularités » autrement plus explosives. Néanmoins, les « révélations » de De Vathaire sont symptomatiques de la décomposition de la majorité. Tout dans cette histoire sent le règlement de compte politique.

Les travailleurs doivent s'en saisir pour mettre en accusation les méthodes patronales. Les coquins et les copains de Dassault n'ont que trop d'intérêt à mettre l'affaire sous le boisseau.

Les syndicats devraient exiger l'ouverture des livres de compte du groupe Dassault, afin que les salariés sachent une bonne fois où s'en vont les super-bénéfices, faits sur leur dos. C'est alors qu'apparaîtraient les sombres dessous de cette cinquième république.

René Fougerolles

Procès des Bretons devant la Cour de Sûreté de l'Etat

Le gouvernement demande une peine de principe

La quatrième journée du procès des membres du FLB-ARB aura encore vu défiler un certain nombre de témoins. Cette fois ci surtout des représentants des organisations politiques.

Yves Person, professeur à la Sorbonne, membre des commissions d'études du PS, puis François Guollet du secrétariat national du PSU sont venus apporter leur soutien aux trois inculpés, tout en précisant que leurs organisations n'approuvaient pas les moyens employés. « Mais, devait dire le représentant du PSU, les vrais responsables sont ailleurs, ce sont Giscard, Poniatowsky, et vous mêmes, messieurs les juges. » Les avocats des inculpés remettaient ensuite les témoignages écrits du Général de la Bollardière et d'Alain Krivine qui avaient été empêchés.

Le procureur a ensuite prononcé son réquisitoire, dans ses conclusions, il a demandé ce qu'il estime être le minimum, soit une peine ferme couvrant la préventive déjà effectuée plus quelques mois assortis du sursis. Les avocats dans les plaidoiries qui auront lieu demain comptent demander l'acquiescement.

Pierre Loquet, principal accusé du procès actuel devant la cour de sûreté de l'Etat, se revendiquant du FLB-ARB a répondu aux questions de Rouge. Indépendamment des divergences politiques qui nous séparent, nous réaffirmons notre solidarité inconditionnelle à ces militants face à la répression bourgeoise qui les frappe. C'est dans ce cadre que nous publions aujourd'hui cet interview.

« On veut créer une Ulster bretonne, c'est inacceptable »

• Comment arrive-t-on à l'autonomie ?

Moi, personnellement j'ai trouvé ma conscience de Breton quand j'ai été travailler à Angers. Là j'ai entendu critiquer les Bretons : c'étaient tous des alcooliques, les Bretonnes, elles, étaient toutes de putains. Ça m'a révolté et à partir de là, je me suis intéressé à l'histoire de mon pays, à sa géographie. Et je me suis rendu compte qu'avec le gouvernement centralisateur de Paris il n'y avait rien à faire. Un simple maire ne pouvait pas prendre la plus petite décision. C'est pour cela que j'ai pensé qu'il était bon qu'on en vienne à l'autonomie.

• Pendant la guerre, tu as appartenu à la Résistance. Est-ce que tu fais une comparaison entre le mouvement autonomiste breton et la Résistance ?

C'est un peu différent. Le mouvement autonomiste breton n'a pour le moment utilisé que des explosifs. Je sais que certains envisagent d'employer les armes, de faire de la guérilla. Ce serait une catastrophe, mais c'est comme cela. L'impatience des jeunes se nourrit des refus de Paris. C'est à Paris qu'incombe la responsabilité de la situation et des choix qui pourraient être faits par certains secteurs du mouvement breton.

• Au niveau de l'idéologie qui anime la Résistance et de celle qui anime le mouvement autonomiste, y a-t-il des comparaisons ?

Oui, pour moi, il y a des comparaisons, parce que je lutte contre un occupant qui pour moi est le flic, la préfecture. Ce sont tous ceux qui sont aux ordres de Paris, pas le Français moyen, parce que lui, chez nous, on l'aime bien.

• Tant au cours des interrogatoires que du procès, tu as refusé de répondre. Comment expliques-tu cette attitude ?

Parce que si je répondais ce serait marcher dans leur système. Si je dois être jugé, c'est par mon organisation, par le peuple breton, mais pas par une justice d'exception française.

• L'attentat qui t'est reproché visait la direction départementale de l'Agriculture. Pourquoi un tel objectif ?

Parce que cette direction représente pour chaque paysan le pouvoir central. La DDA a autant de pouvoir que le préfet. (...)

• Dans sa déposition au procès, l'un des témoins a parlé de la volonté du pouvoir de dépersonnaliser la région nantaise...

Oui, c'est exact. La Loire Atlantique fait partie de la Bretagne. La capitale de la Bretagne, c'est Nantes. Pourquoi séparer la Loire Atlantique de la Bretagne ? Parce que c'est le département industriel le plus riche de la Bretagne. Diviser pour régner. On invente une nouvelle Histoire, pour débrettonner toute la Loire Atlantique. On veut créer une Ulster bretonne. C'est inacceptable.

• Le mouvement autonomiste breton a-t-il des buts socialistes ?

Oui, le mouvement breton n'est pas, comme on cherche parfois à le présenter, qu'un spécialiste de la pose des bombes. On veut créer une nouvelle société. Je ne connais par exemple personne d'extrême-droite à l'intérieur du FLB-ARB. (...)

• Est-ce que vous revendiquez le séparatisme ?

Pour le moment il n'en est pas tellement question. Si le gouvernement central n'accepte pas l'autonomie, et si la guérilla se développe, il a crainte que ceux qui pratiqueront la guérilla ne se contenteront pas de l'autonomie. C'est au gouvernement français de choisir. Il est encore temps mais il est grandement temps.

• Est-ce que tu penses qu'en cas de condamnation, la réaction sera très dure ?

Ce sera très très grave si on est remis en taule. (...)

• Face à un gouvernement de gauche quelle serait votre position ?

Compte tenu des traditions jacobines des partis de gauche disons qu'on serait méfiants. Mais j'espère que s'il y a une gauche intelligente, elle comprendra qu'il faut discuter avec nous. Il pourrait y avoir une trêve, mais ce serait à discuter.

en lutte

Bretagne

La loi anti-casseurs contre des militants FGA-CFDT

BREST :
De notre correspondant

Au printemps dernier, le tribunal correctionnel de Quimper avait condamné au titre de la loi anti-casseurs tous les membres du bureau départemental de la FGA-CFDT du Finistère à des peines de prison avec sursis, pour le seul motif qu'une manifestation organisée sur la voie publique par ce syndicat avait donné lieu à quelques incidents mineurs avec des automobilistes.

Il ne fait pas de doute que l'absence de mobilisation syndicale préalable était pour beaucoup à l'époque dans la lourdeur des peines prononcées qui constituent un précédent grave.

Le 20 septembre prochain, les militants condamnés vont passer en appel à Rennes. Cette fois-ci, tout le monde est prévenu et à l'avance de l'enjeu du procès. Il ne s'agit pas de laisser une deuxième fois le champ libre à la justice de classe pour l'application de la loi anti-casseurs à des militants ouvriers.

La FGA-CFDT appelle à la grève et à une manifestation le 20 septembre. L'Union Régionale CFDT de son côté a appelé à se mobiliser. Mais il reste à s'assurer, sur le terrain que ces consignes ne resteront pas lettre morte. Il appartient à toutes les sections syndicales CGT, CFDT de se mobiliser pour le 20 septembre et d'envoyer des délégations à Rennes, sans quoi il resterait à se lamenter une fois de plus sur le « grave précédent ainsi créé » et à se montrer « vigilants » dans l'attente d'une prochaine et plus grave application de la loi scélérate au mouvement ouvrier...

SEMAINE D'ACTION CGT-CFDT DE L'HABILLEMENT

- Aujourd'hui point fort de la semaine
- Nombreuses délégations, manifestations et débrayages prévus

Hier, une conférence de presse CGT-CFDT s'est tenue sur les problèmes de salaire et d'emplois des travailleurs de l'Habillement (nous y reviendrons).

DECLARATION COMMUNE

La semaine nationale d'action du 13 au 17 septembre, à l'initiative des Fédérations CGT, CFDT de l'Habillement, qui se déroule actuellement dénonce :

— l'échec des discussions sur les salaires de juillet 1976. Les salaires de nos industries se sont dégradés, ils restent les plus bas du secteur industriel. Le barème minima national est écrasé par le SMIC pour les 7 premières catégories.

De 1972 à 1976, le SMIC dépasse de 25 % le salaire minimum national.

— la situation du pouvoir d'achat des salariés de l'Habillement est encore aggravée par la hausse des prix, l'inflation, la dévalorisation de fait du franc (10 à 12 % sur mars 1976). Les nouvelles mesures de super-impôt vont encore dégrader cette situation.

La campagne faite par le pouvoir et le patronat pour établir une police des salaires et réduire le pouvoir d'achat aura des conséquences sur l'emploi de nos industries dépendant de la consommation populaire sur le marché intérieur.

La réalité dément donc tous les bavardages du pouvoir et du patronat sur la revalorisation du travail manuel, sur la condition féminine et les libertés. Toutes les discriminations subsistent.

Des travailleurs de plusieurs usines de l'Habillement luttent pour le redémarrage industriel, certains depuis plus d'un an. Les problèmes de l'emploi se posent dans de nouvelles entreprises depuis la rentrée.

La garantie de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, la revalorisation des classifications et des coefficients restent à faire dans nos industries.

Ce n'est pas du nouveau gouvernement que les travailleurs de



l'Habillement attendent des changements, car la prolongation, le durcissement de la politique du Président de la République.

La Commission Paritaire Nationale sur les salaires se tient vendredi 17 septembre. Avec les négociations qui doivent se poursuivre sur les classifications et les coefficients, c'est une réelle revalorisation des professions de l'Habillement, la garantie de l'emploi qui sont posées et qui nécessitent des négociations immédiates sur :

— Salaire minima à 2000 F par mois : Pas de salaire au-dessous de 12 F de l'heure ; suppression des discriminations ; garantie et

progression du Pouvoir d'Achat ainsi que le rattrapage sur les autres professions.

— Revalorisation du travail de l'Habillement : classifications ; coefficients ; allègement des charges de travail sans perte de salaire ; le 13ème mois.

— Garantie de l'emploi et des ressources dans tous les cas : la réduction du temps de travail avec compensation intégrale ; la retraite à 60 ans et 55 ans pour les femmes.

— Amélioration de la mensualisation : statut unique pour les garanties sociales.

— Le respect et l'extension des libertés syndicales. Une heure payée d'information mensuelle.



DU CHOMAGE DANS LA SOIERIE...

200 emplois supprimés aux Tissages de Soierie Réunis à la suite du plan de restructuration des activités de l'entreprise entre l'Ardèche Nord et la Loire. Ainsi seront fermés des ateliers en Ardèche comme dans la Loire. La CGT souligne que cette restructuration de la société fait perdre aux employés le bénéfice de l'indemnité des 90 %. (AFP)

LA CFDT POUR LA DISTRIBUTION GRATUITE DE POTASSE

La CFDT des Mineurs de Potasse propose au gouvernement d'accorder aux agriculteurs victimes de la sécheresse une aide sous forme de fournitures gratuites de potasse. La CFDT estime en effet que plutôt que de stocker près de 400 000 tonnes de potasse, la distribution gratuite aux agriculteurs leur permettrait « de préparer dans de bonnes conditions des prochaines récoltes » et de « contrecarrer les importations d'engrais complexes qui sont principalement à l'origine des difficultés des mines de potasse d'Alsace », continue-t-elle « il serait anormal que l'aide financière accordée aux agriculteurs aille par exemple vers l'achat d'engrais étrangers ».

FIN DE LA GREVE DES MARINS DE LA SNCM

Les marins CGT de la Société nationale corse méditerranéenne ont décidé de suspendre le mouvement de grève entamé il y a une semaine pour protester contre le désarmement du car ferry « Ile de beauté » prévu pour le milieu de l'automne. Ils ont en effet estimé que leur mouvement revendicatif a permis d'ouvrir la porte aux discussions avec la direction générale de la SNCM et précisent que la lutte se poursuivra sous d'autres formes.

AFP

CHANTIERS NAVALS DE LA SEYNE-VAR : « LE SYSTEME TUE »

Plusieurs milliers de personnes ont participé à l'enterrement d'un ouvrier tué dans un accident du travail dont Rouge a parlé lundi. A cette occasion, un débrayage unitaire CGT-CFDT-FO a été suivi à 90 %. Dans un tract distribué à la population, les syndicats déclarent : « Nous n'acceptons pas l'hypothèse de la fatalité... le système économique dans lequel nous vivons tue, mutilé ». Rappelons que deux travailleurs avaient été blessés lors du même accident causé par la chute d'une grue.

Correspondant

Troisième semaine de grève aux Ardoisières d'Angers

« La ville rouge venait défier la ville blanche »

Les mille ardoisiers de Trélazé (Maine et Loire) ont entamé leur troisième semaine de grève. Les salaires bien sûr : moins de 2 000 Francs à l'embauche et pendant 18 mois. Mais aussi les conditions de travail, la poussière, la maladie qui jour après jour obstrue les poumons. Ces dernières années les embauches ont eu bien du mal à couvrir les démissions.

Les ardoisières de Trélazé, c'est aussi toute une tradition, presque un mythe. La combativité et la détermination sont pourtant bien réelles. L'automne est souvent le moment des affrontements : quelques jours de grève suivis à près de 100 % et le patron devait le plus souvent flâcher.

Des images restent dans la mémoire collective. Les mineurs parcourant en rangs serrés, armés

de madriers et d'étais, les 5 km qui séparent Trélazé d'Angers : la ville rouge venait défier la ville blanche. Alors les soutanes et les cornettes rentraient précipitamment sous les porches. Les commerçants apeurés baissaient les rideaux de fer...

Aujourd'hui, l'ardoise angevine se vend moins. Elle est chère, l'ardoise espagnole lui fait concurrence, et aussi le synthétique. Des puits ont fermé, les effectifs ont été réduits. Le PCF a perdu la mairie en 1971. La situation de l'emploi est maintenant relativement stabilisée, mais le patronat est plus arrogant. Hier matin, l'inter-syndicale CGT-CFDT-FO qui dirige la grève négocie avec le patronat. La solidarité commence à s'organiser. Tout le monde ici est convaincu que les ardoisiers peuvent tenir et vaincre.

Correspondant Angers.

La mise en fiche continue

La mise en fiches de la population continue. Voilà la demande de renseignements sur un ouvrier peintre, avant l'ouverture d'un CCP. L'enquête se faisant à son insu (cf. le formulaire). Remarquez les questions posées au préposé : nombre de lettres, régularité des envois. Pourquoi ces questions ? Peut-on pour suggérer au postier d'indiquer par exemple (la place est prévue pour), x lettres par semaine et aussi un quotidien « Rouge ». Qu'est-ce que tout cela a à voir avec l'ouverture d'un compte ?

Justement ce papier, sous prétexte qu'il s'agit d'un CCP peut servir à beaucoup de choses. Sachez que ces demandes de renseignements sont assez courantes. Certes, elles ne sont pas quotidiennes, pour la simple raison qu'une nouvelle charge de travail entraînerait une riposte de la CGT et de la CFDT. Et cela mettrait l'affaire au grand jour.

Bien sûr, ces demandes ne touchent que les travailleurs, principaux utilisateurs du Compte Courant Postal.

Un préposé PPP

CH 2

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT UNE DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE COURANT POSTAL

DEMANDE FORMULEE PAR

Nom et prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE PREPOSE

(Ces renseignements sont à compléter, en fonction de la situation, par le préposé.)

I. LE DOMICILE indiqué est (1) :

Un hôtel.

Une salle, restaurant, pension.

Une maison, un appartement ou une chambre meublée.

Un appartement ou une maison meublée par le demandeur.

Un local commercial, industriel, administratif.

* Si l'habitant meuble le local de travail, le demandeur indique le domicile personnel.

II. LE DEMANDEUR

— Est-il résident comme de préposé ? Depuis combien de temps ? _____

— Existe-t-il réellement la profession indiquée ? _____

— Demande-t-il à l'adresse indiquée ? Depuis combien de temps ? _____

— Reçoit-il habituellement de la correspondance ? _____

Personne habilitée à :

* Si l'habitant meuble le local de travail, le demandeur indique l'adresse.

Ville : _____ Le : _____

Le Chef de service de la Direction : _____

6 000 chômeurs de plus
dans l'Education nationale

LES NON-TITULAIRES DEVANT LES RECTORATS AUJOURD'HUI

Pour plus de 6000 enseignants, la rentrée scolaire 1976 aura signifié licenciement et chômage : instituteurs suppléants du primaire, maîtres auxiliaires du secondaire. Quant aux enseignants non-titulaires reembauchés (Rouge du 13 septembre), nombre d'entre eux seront au chômage partiel, nommés sur des groupements d'heures, des quart ou demi-postes.

Ils ne l'entendent pas tous ainsi. Et le diront aujourd'hui en manifestant. Les trois comités nationaux de Non-titulaires les y invitent. Le Mouvement des Non-titulaires, le plus ancien, le Comité de Liaison des Auxiliaires, parti de la Seine St Denis, et le Comité pour le Réemploi des Auxiliaires, apparu tout récemment sous l'impulsion de militants du PCF, ont en effet tenu une assemblée générale commune sur la région parisienne, rassemblant près de 300 personnes. Dans un communiqué commun, ils invitent tous les comités et syndicats enseignants à manifester aujourd'hui unitairement pour le réemploi des auxiliaires, devant les rectorats de Créteil, Paris et Versailles. Ils enverront une délégation commune rencontrer l'ensemble des syndicats enseignants. A Créteil, la manifestation qui se tiendra à 14 heures, est soutenue par le SGEN qui y organise une « soupe populaire ». A Versailles, le SNETP-CGT y participe. A Lille et Rouen, des manifestations semblables y sont prévues.

Dans quelques établissements parisiens, des grèves contre le chômage ont éclaté. Ainsi au CES Romain Rolland de Clichy sous Bois, ou au CES Torcy de Seine et Marne.



La rentrée des classes aujourd'hui en Guadeloupe

A tout prix !

Au mépris de tout réalisme, sur l'injonction de Giscard lui-même, la rentrée des classes a lieu aujourd'hui en Guadeloupe. Alors qu'en raison des activités du volcan « La Soufrière », il y a 27 000 enfants réfugiés à scolariser, s'ajoutant aux 55 000 qui habitent déjà sur les lieux. Or les écoles sont déjà bourrées...

Monsieur le Recteur ne s'en fait pas. Deux inspecteurs Généraux de « métropole » l'ont rejoint qui se sont empressés de se féliciter de ce que l'étude de la Soufrière permettra de donner à l'enseignement un tour concret, conforme à la réforme Haby !

Le conseil des ministres avait annoncé le 22 août la création de « 3 000 structures d'accueil » pour les réfugiés. Le 13 septembre, Olivier Stirn annonçait à Paris que leur construction avait commencé... Mais le 14 à midi, le Préfet annonçait qu'il allait les commander incessamment. En fait les autorités n'ont trouvé que deux palliatifs. D'une part déporter à nouveau les gens pour les faire revenir à proximité de la zone sinistrée. 5 000 personnes ont été ainsi envoyées à Vieux Fort. En déplaçant les enfants on ne fait que déplacer le problème. D'autre part, des tentes militaires sont installées. Une solution qui ne convient pas au climat : il fait très chaud sous les tentes et les risques d'accidents sont nombreux lors de brusques pluies, très violentes en cette saison.

Ainsi réfugiés et enfants seront entassés dans des locaux inimaginables. Presque partout les horaires seront dédoublés, un groupe ayant classe de 7 heures à midi, un autre de 14 à 18 H. Dans les cantines, déjà débordées, il faudra deux services : un pour ceux qui partent, un pour ceux qui arrivent. Autant dire que souvent il ne seront pas

assurés, alors que beaucoup de parents hommes et femmes travaillent toute la journée sur les plantations en zone interdite. Le ramassage scolaire ne pourra probablement pas se dédoubler et s'adapter aux nouveaux horaires. Or, aux Antilles, il fait nuit à 18 H, et les enfants habitent souvent des hameaux isolés.

En temps de guerre

Mais Monsieur le Recteur a réponse à tout : les épreuves forgent la jeunesse, et de raconter ses souvenirs de guerre lors d'une conférence de presse à la fin du mois d'août. C'est en temps de guerre que l'on prêche l'union sacrée... Les enseignants sont donc réquisitionnés depuis le déclenchement du plan ORSEC-Soufrière. Ils devront endurer les nouveaux horaires, les classes surchargées, l'atmosphère des tentes. Les effectifs enseignants n'augmenteront pas pour autant : même s'il y a 70 enfants à l'intérieur, comment faire se cotoyer deux enseignants dans une seule tente ?

Le nombre des Maîtres Auxiliaires sans poste va donc augmenter, un scandale qui s'ajoutera à celui qui, Soufrière ou pas, se pose dans l'éducation aux Antilles : les fonctionnaires français, « métros », ont la priorité et occupent les postes d'auxiliaires ou de titulaires antillais. En Guadeloupe, le SIPAG (Syndicat des Instituteurs et enseignants apparentés) et la FEN, qui vient d'adhérer au Comité de Soutien aux Réfugiés, prévoient une riposte sur ces questions. En Martinique également, le SNES a engagé une campagne pour le réemploi des auxiliaires.

Madelaine Verdi.

ECHOS DE LA RENTREE

L'école-camping

A Plogonec, dans le Finistère, c'est l'école-camping. Le maire et le conseil municipal, solidement attachés à l'église catholique et romaine, ne veulent entendre parler d'une école de « Rouges ». Comprenez publique et laïque. Il y a deux écoles privées, ça suffit ! Les républicains ont donc fait classe sous la tente, plantée au milieu du terrain de sport, réquisitionné sur ordre du préfet. M^e Cornec de la Fédération des parents appelée communément du même nom est attendu au village. La bataille pour l'école publique ne fait que commencer.



L'école nautique

Au groupe scolaire Saint-Merri, dans le quatrième arrondissement de Paris, c'est l'école nautique. De construction récente, l'école communale n'a pas résisté à la rentrée : une canalisation d'eau s'est rompue. Evacuation des enfants qui gagnent un petit bout de vacances. Ceux de la rue Milton, dans le XX^e, n'ont pas la même chance : ils devront aller en classe au milieu des travaux, toujours en cours.

L'école à pied

En Seine-et-Marne, c'est l'école à pied. Dix mille écoliers n'ont pu se rendre en classe hier. Les transporteurs assurant le ramassage scolaire demandent en effet une augmentation d'environ 15 % des tarifs. L'administration leur en octroie 11 %. Ça ne leur suffit pas. Alors qu'ils trouveraient ça tellement mieux si c'était gratuit.

LA PRE-RENTREE D'UN INSTIT-VOLANT

Lundi 13 septembre : la pré-rentrée pour des milliers d'enseignants. Les vacances sont finies, on n'a pas trop la pêche. Ce sera quand même mieux que cette année perdue à l'armée.

Je suis instituteur auxiliaire « volant » comme on dit. Quatre ans que je vole : des classes de transition, des Cours Préparatoires, des CM1, des perfectionnements. Ça c'est de la pédagogie ! Huit jours ici pour un rhume, quinze jours ici pour la grippe d'un titulaire. Chouette, une « instit » enceinte à la Garenne. Ça nous fait plus de deux mois. Pourvu qu'elle prolonge.

Cette année, j'aurai un poste fixe : ça fait deux ans que j'ai le CAP. Je vais le savoir là, bientôt. On rentre tous ensemble. Il est 9 heures, on attend l'inspecteur. La demie, toujours pas là. Anne tripote sans arrêt la bandoulière de son sac à main. Roger tire sur sa clope. Enfin le voilà. Monsieur l'inspecteur serre des mains. Le conseiller pédagogique suit. Hiérarchie ! Hiérarchie ! Sourire de rigueur. Le nôtre est un peu figé.

Merde ! J'avais nettoyé et ciré mes sabots, la boue du Solex a tout dégueulassé.

Planque ça, Jacquot ! Il sort la liste. La petite barre au ventre... Ça me rappelle quand le prof distribuait les copies, t'attends ton nom. Il commence. Melle Une telle : deux demi-décharges communales sur deux communes différentes. Melle Une telle : un grand perfectionnement, c'est pas le pied mais elle aura du boulot toute l'année. C'est fini : sept postes fixes, les autres seront volants (es).

Je me croirai presque au pays, à Concarneau, où je ne pourrai jamais être muté, quand les contremaîtres des gros mareyeurs embauchent à minuit les hommes et les femmes pour décharger le poisson des chalutiers. Si la pêche est bonne tant mieux, sinon... Retour dans les Hauts de Seine. J'ai pas de poste fixe, je vais encore me ballader. Cette année ça va être du génie : c'est l'inspecteur d'Académie qui centralisera tout et décidera de notre affectation. On ira dans cinq ou six communes différentes.

En attendant, je serai dans une école à aider le directeur dans son boulot administratif. Espérons qu'on aura du boulot, sinon, comment ferons-nous ?

Jacques

La réforme du divorce a été votée il y a neuf mois

Qu'en est-il exactement ?

« NAQUET PRECURSEUR DE ROYER OU ROYER SUCCESSEUR DE NAQUET »

L'ancien divorce :

Il était une fois...

« les époux devaient s'attaquer en justice... »

Avant, on ne pouvait divorcer qu'à une seule condition : il fallait que l'un des deux conjoints ait commis une *faute*. Les fautes les plus importantes étaient : l'adultère, les sévices ou injures graves, les condamnations à une peine infamante. La loi considérait donc, le divorce comme une sanction destinée à « punir l'époux coupable ». Cette loi, qui remontait au 27 juillet 1884 (!), était connue sous le nom de loi Naquet.

Avec Naquet, pour divorcer, même avec consentement mutuel, il fallait se prêter au jeu sordide suivant :

- s'envoyer de fausses lettres d'injures, dont l'exemple était bien souvent fourni par les avocats eux-mêmes.

- à l'occasion fournir de faux témoignages sur des adultères montés de toutes pièces comme au théâtre... Le juge lui-même n'était bien souvent pas dupe, mais la

Article 337 du code pénal abrogé en même temps que le vote de la nouvelle loi.

« La femme convaincue d'adultère subira la peine de l'emprisonnement pendant trois mois au moins et deux ans au plus ».

« Le mari restera le maître d'arrêter l'effet de cette condamnation en consentant à reprendre sa femme ».

« morale » étant sauve, il laissait faire.

Chaque conjoint étant *obligé* d'avoir un avocat pour le défendre (coût d'un avocat entre 3 000 et 5 000 F), le divorce a toujours été une bonne source de revenus pour certains gens de robe. Le divorce, à ce prix est un luxe que peu de couples peuvent s'offrir.

Le « nouveau divorce »

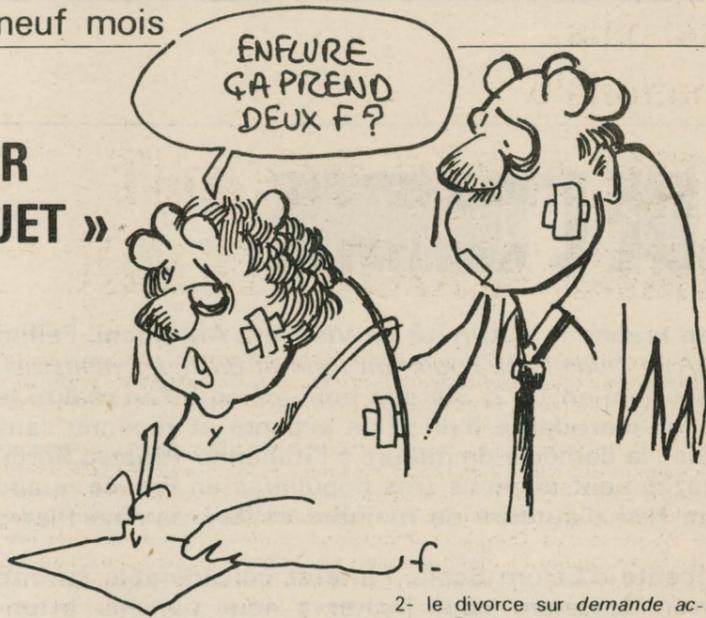
Il était une fois...

« les époux n'étaient plus obligés de fauter... »

Une telle loi était dans les faits dépassée par l'approfondissement de la crise de l'institution familiale. Le législateur a voulu faire un bon en avant et réadapter le divorce sur d'autres « bases morales ».

Sans remettre en question une seule parcelle de la morale bourgeoise, cette réforme du divorce (de même que la pratique acceptée de la contraception) est l'indice d'une mutation de l'idéologie dominante liée à la crise de l'idéologie religieuse et à la crise générale des rapports sociaux.

La morale bourgeoise en commençant à abandonner toute une série de préceptes religieux comme l'indissolubilité du couple, en relativisant les « péchés capitaux » : infidélité, adultère... tend à lâcher son ancrage religieux.



Ainsi le divorce tend à devenir un acte purement civil simple facteur de régularisation de la vie sociale dont la famille reste le pivot. Pour la bourgeoisie, l'essentiel c'est que la famille survive envers et contre tout (le divorce peut conduire au remariage). C'est une adaptation « libérale » dont le but électoraliste n'est pas à ignorer non plus.

Cette nouvelle loi n'a pas été votée sous la pression de luttes de masses comme la loi sur l'avortement, elle était une aspiration d'une fraction éclairée de la bourgeoisie. Tout en ne supprimant pas la notion de faute, la nouvelle loi introduit le *principe de consentement mutuel* pour divorcer.

Elle supprime l'aspect « sanction » pour l'un des deux conjoints, en permettant de mettre les divorcés sur un pied d'égalité, sans que ni l'un ni l'autre ne « gagne » ou « perde » le divorce.

Elle peut, dans certains cas, revenir moins cher, car en supprimant la notion d'adversité (un époux devait obligatoirement attaquer l'autre pour prouver sa faute) elle peut permettre l'emploi d'un seul avocat pour les deux conjoints.

La réforme du divorce, votée en juin 75, est entrée en application le 1er janvier 1976, envisage quatre types de divorces :

1- le divorce sur *requête conjointe*, où les deux époux le demandent en même temps, pour le motif qu'ils veulent.

2- le divorce sur *demande acceptée*, où l'un seulement des deux époux le demande sans toutefois que l'autre s'y oppose.

3- le divorce pour *rupture de vie commune*, qui peut être introduit par n'importe lequel des deux époux, lorsqu'ils vivent séparés depuis au moins six ans.

4- le divorce pour *faute*, toujours là !, avec un léger aménagement sur la notion d'adultère, et un nouveau nom *divorce-sanction*. Cette réforme du divorce étant comme beaucoup d'autres lois divulguée nous nous proposons d'y revenir plus longuement dans les jours qui viennent.

Cette réforme du divorce étant comme beaucoup d'autres lois mal divulguée nous nous proposons d'y revenir plus longuement dans les jours qui viennent.

Jean Gilbert du Cap - Jeanne Vandale

(à suivre)

Statistique pour Paris des divorces pour le premier semestre d'application de la nouvelle loi :

Dans l'ensemble les divorces subissent une légère régression. 4 205, contre 4 326 pour une période identique en 1975. Requête conjointe : 40 % de l'ensemble. Demande acceptée : 12 % de l'ensemble. Rupture de vie commune : 8 %. Divorce pour faute (à l'ancienne) : 40 %.

TRAVAILLEURS SOCIAUX

Grève au foyer de Brétigny

PAYÉ AU MIEUX

DEUX OU TROIS MOIS APRES !

Les travailleurs sociaux du Foyer Départemental de l'Enfance de Brétigny en ont assez, et on les comprend. Le Foyer du Château de la Fontaine, géré par la Direction Départementale de l'Assistance Sanitaire et Sociale (DDASS) est ouvert depuis deux ans. Mais c'est depuis deux ans aussi qu'il fonctionne dans des conditions scandaleuses, tant du point de vue des effectifs que de celui des possibilités d'un travail éducatif décent.

Par exemple : le refus de la DDASS de recruter du personnel entraîne pour les éducateurs en place un surplus de travail non rémunéré et non récupérable. On compte sept groupes de jeunes sans éducateurs. La gestion y est de l'avis de l'ensemble des salariés totalement incohérente : les conditions de vie et d'hygiène des jeunes sont lamentables, le choix de la nourriture se fait au détriment des principes diététiques les plus élémentaires. Tout cela sans parler du statut très particulier du personnel éducatif : aucun contrat d'embauche n'est signé, les éducateurs ne sont payés, dans le meilleur des cas, qu'après deux ou trois mois du travail.

Pour couronner le tout, face au mécontentement montant, la direction multiplie sanctions, avertissements et licenciements. Trois éduca-

teurs ont été récemment renvoyés de manière totalement abusive.

Travailler dans ces conditions est devenu impossible. Le personnel n'entend plus cautionner ce type de fonctionnement qui non seulement les prive de leurs droits élémentaires de travailleurs, mais aussi interdit toute activité éducative sérieuse. Un préavis de grève a donc été déposé. Il s'agit de mettre fin aux méthodes féodales de la DDAS en obtenant la réintégration des trois éducateurs licenciés et la levée de toutes les sanctions ; d'obtenir des contrats officiels pour l'ensemble du personnel ; d'obtenir les moyens nécessaires à l'aménagement d'une vie décente pour les jeunes. La grève commence aujourd'hui, animée par la section syndicale CFDT de la boîte, soutenue par l'UL-CFDT.

J.F.V.

les temps modernes



Deux routiers ont été interpellés, soupçonnés d'avoir violé une jeune Allemande

Une jeune Allemande de 20 ans s'est présentée la nuit dernière à l'ambassade de la République fédérale allemande, elle a déclaré avoir été violée par deux routiers. Elle était montée à bord de leur camion à la Porte de la Chapelle où elle faisait du stop en compagnie de son fiancé. Celui-ci avait été abandonné sur les boulevards extérieurs. Il s'est également présenté au poste de police du VIII^e arrondissement pour confirmer la déclaration de la jeune fille. Des gardiens de la paix ont aussitôt effectué des recherches à la porte de la Chapelle et deux camionneurs agés respectivement de 39 et 29 ans ont été interpellés et mis à la disposition des policiers de la 2^e brigade territoriale.

Péages urbains : par ici la monnaie !

Pas de victoire définitive pour l'autoroute A4, des menaces sur les autres branches en construction. La bataille des péages n'est pas gagnée.

En ce qui concerne l'autoroute A4 (Autoroute de l'Est), qui doit être mise en service le 20 octobre, aucune décision n'a été prise. Giscard avait décidé le 29 juillet de faire étudier un projet de déplacement du péage vers l'Est au lieu du point prévu à St Maurice (Val de Marne). Giscard est-il en train de ruser pour établir un péage ultérieurement ? La vigilance s'impose.

Sur l'autoroute A 15 (Cergy Pontoise), un péage est prévu après l'achèvement des travaux, et après la mise en service de la branche « Est » du RER jusqu'à Noisy le Grand.

C'est le principe même des péages en région urbaine qui est inadmissible, car les travailleurs n'ont pas choisi de devoir les emprunter pour aller à leur travail.

La bataille contre les péages urbains est donc loin d'être achevée. Hier, Fourcade s'est prononcé nettement en faveur de l'extension des péages : « sans recours au péage urbain, il ne peut y avoir, a-t-il dit, de financement d'un grand programme autoroutier... Il s'agit de trouver sur les autoroutes urbaines, les meilleures modalités du paiement du péage ».

EDF : Coupez !

Les barrages hydrauliques et les retenues d'eau ont souffert de la sécheresse, les centrales thermiques sont dégluées d'avoir trop marché à plein tube. Nous aurons peut-être en conséquence des coupures de courant si l'hiver est froid. Economies forcées d'énergie ?

LIBRAIRIE ROUGE

10 impasse Guéménée, Paris 75 004
Métro Bastille Tel : 272 68 82

EN VENTE EXCLUSIVE PENDANT UNE SEMAINE

Ernest Mandel
La longue marche de la Révolution

éditions galilée

Ce livre regroupant des textes aujourd'hui introuvables, constitue un véritable bilan des trente dernières années de difficultés, mais aussi de lutte pour le socialisme. De la vague révolutionnaire de 1944-45 en Europe à la crise sociale de la fin des années soixante en passant par l'analyse de la révolution chinoise.

Pour les commandes-province joindre un chèque à l'ordre de la SIE d'un montant de 35,20 F par exemplaire au lieu de 44 F c'est-à-dire 20 % de réduction comme sur tous les autres livres.

cinéma

RISI SORT DE L'OMBRE

Dino Risi n'a jamais eu en France la notoriété de Visconti, Antonioni, Fellini etc... C'est la sortie de son *Veno Nudo* (Une poule, un train et quelques monstres) qui a attiré l'attention sur son nom en 1972. Sur son nom, parce qu'en réalité la personnalité de Risi est la plus marquante d'un style accepté et reconnu sans difficulté par le public français : la comédie de mœurs à l'italienne. Alberto Sordi, Vittorio Gassman, Ugo Tognazzi, sont devenus très populaires en France quand on ne distinguait pas encore Risi d'auteurs de moindre calibre comme Pietro Germi (*Divorce à l'italienne*).

La percée soudaine et récente d'Ettore Scola, l'intérêt considérable suscité par les films de Marco Ferreri devraient nous inciter à nous pencher attentivement sur cette véritable locomotive du cinéma italien contemporain qu'est Dino Risi.

« Une vie difficile » ou la grande désillusion

« Une vie difficile », que nous découvrons avec 15 ans de retard, est un film autobiographique ; Dino Risi et Rodolfo Sonego, son scénariste, ayant en effet puisé dans leurs expériences personnelles pour écrire cette histoire qui va de la Résistance au nazisme, à 1961, en passant par tous les événements qui marquèrent profondément la vie de la Gauche Italienne : la Libération, le départ des américains, le référendum qui décida de l'abolition de la monarchie, les premières élections républicaines, l'attentat contre Togliatti, la mort de Staline...

Vingt ans d'Histoire, traversés par Silvio Magnozzi (merveilleusement interprété par Alberto Sordi), journaliste de gauche et ancien partisan, qui refuse de se compromettre avec le pouvoir et le système, en préférant vivre difficilement (d'où le titre...) sa vie per-

sonnelle, familiale, professionnelle.

La grande désillusion

Parfois sincère, souvent honnête, fréquemment pitoyable, mais toujours armé d'un humour désespéré, Silvio vit douloureusement la grande désillusion de l'après 45 : le retour des industriels, monarchistes, grands bourgeois, ex-fascistes, reprenant peu à peu leur place dans la société et l'appareil d'Etat démocratique-chrétien.

Faisant souvent penser à « *Nous nous sommes tant aimés* » d'Ettore Scola (qui fut très souvent scénariste de Risi), « *Une vie difficile* » n'en a pourtant pas le côté « rétro-mélancolique », mais se rattache plus directement par son réalisme acerbe au néo-réalisme italien de l'immédiate après-guerre, et à ces

comédies douces-amères, dont Risi et Comencini restent les plus parfaits illustrateurs.

Pourtant, sous ses dehors de comédie, ce film reste un étonnant témoignage sur la désillusion qu'engendra pour tant de militants communistes et socialistes italiens, le retour à l'ordre bourgeois qui suivit la chute du fascisme et la libération.

Michel Laszlo.

Dino Risi parle de son film

« *Una vita difficile* » n'avait rien qui fasse célébration ; c'était la radiographie de l'Italie, dans ces vingt ans de l'après-guerre, assez fidèle au déroulement historique, du référendum, d'un mariage, de l'amour de Sordi pour sa femme. La couleur du film lui venaient des événements historiques, mais sa lymphe, son suc, le plaisir de suivre une intrigue, venaient du rapport entre lui et sa femme. Un des morceaux les plus beaux, c'était quand Sordi crache sur les autos, quand il va à Viareggio pour essayer de reconquérir sa femme (...). Son auto à elle devait partir et Sordi rester là à la regarder, et puis je lui ai dit : « va au milieu de la rue et crache sur les voitures ! Engueule-les... » Ces crachats, ces sauts, causaient un certain frisson, c'était une chose désespérée.

Risi culture

Principaux films de Risi distribués en France, dans l'ordre chronologique de réalisation.

- 1953 : *Amore in Citta* (L'Amour à la Ville)
- Risi a réalisé un des sketches de ce film collectif, les autres étaient signés Antonioni, Fellini, Lattuada, Maselli et Zavattini. Marco Ferreri était producteur.
- 1955 : *Il segno di Venere* (Le signe de Vénus)
- 1961 : *Una Vita Difficile* (Une vie difficile)
- 1962 : *La Marcia su Roma* (La marche sur Rome)
- 1962 : *Il Sorpasso* (Le fanfaron)
- 1963 : *i Mostri* (Les Monstres)
- 1965 : *I Complessi* (Les complexés, un sketch)
- 1969 : *Veno Nudo*
- 1970 : *La Moglie del Prete* (La femme du prêtre)
- 1971 : *In Nome del Popolo Italiano* (Au nom du peuple italien)
- 1974 : *Profumo di Donna* (Parfum de femme)

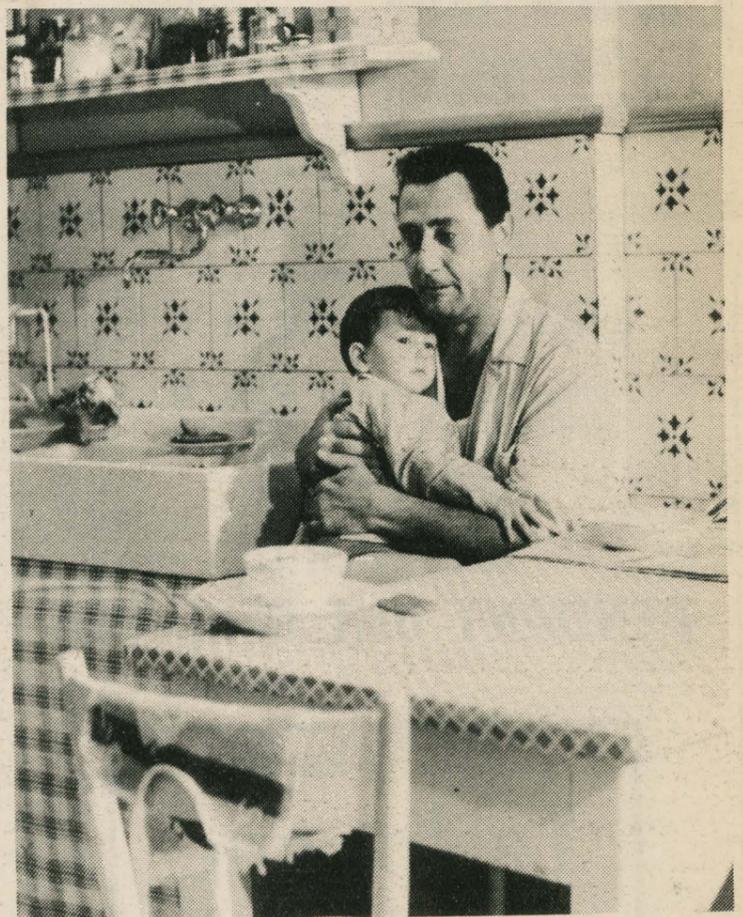
Mais l'œuvre de Risi compte plus de quarante longs métrages. Prochainement sortira *Telefoni Bianchi* (La carrière d'une femme de chambre).

ENTREES... ET SORTIES

Traditionnellement, la rentrée voit apparaître sur les écrans parisiens un nombre impressionnant de films nouveaux ou inédits. Cette année, les vendanges sont particulièrement fructueuses et les crûs excellents. Il nous est donc possible de rendre compte au fur et à mesure, de tous les événements cinématographiques de ce mois de septembre.

Il serait cependant injuste que Bertolucci triomphe dans nos colonnes aux dépens de Bergman ou que Visconti s'efface au profit de Risi. Aussi reviendrons-nous, au cours des semaines qui suivent, sur les films qui nous semblent importants. Voici, pour patienter, une liste de ceux qui ont retenu notre attention : *Buffalo Bill et les indiens* - Robert Altman ; *L'innocent* - Luchino Visconti ; *L'empire des sens* - Nagisa Oshima ; *Face à face* - Ingmar Bergman ; *Duelle* - Jacques Rivette ; *Ici ou ailleurs* - Jean-Luc Godard ; Sans oublier ceux dont nous avons déjà parlé : *1900* - Bernardo Bertolucci ; *Barry Lyndon* - Stanley Kubrick ; *Complot de famille* - Alfred Hitchcock ; *Une minute d'obscurité ne nous aveugle pas* - Heynowski et Scheumann ; *Une vie difficile* - Dino Risi ;

Bref, du pain sur la planche pour les cinéphiles et une fin de mois particulièrement difficile en prévision ! En effet, le spectaculaire commence à la caisse... La première image-choc est celle de l'affiche du prix des places, ça grimpe !



« Une vie difficile »

Exposition à la Clef

• La librairie galerie La Galère organise en collaboration avec le cinéma La Clef une série de manifestations consacrées au Chili et au troisième anniversaire du coup d'Etat de Pinochet.

Du 15 septembre au 30 octobre 1976

au cinéma La Clef

21, rue de la Clef - 97 rue Monge Paris V^e

Projection du film :

Une minute d'obscurité ne nous aveugle pas de Heynowski et Scheumann, « *Chili, trois ans déjà* »

Exposition :

dessins politiques originaux et fac-similés, photographies de presse et documents, objets artisanaux, disques, cassettes et livres, placée sous le patronage de l'UPACH (Union des journalistes chiliens anti-fascistes).

**ACHETEZ ROUGE
TOUS LES JOURS
DANS LE MEME KIOSQUE**



Ce soir sur A 2

GUICHARD LE PERE TRANQUILLE

Ce soir, le « grand témoin » c'est Guichard. Vous savez, le nouveau ministre de la justice, chargé de la préparation des élections législatives pour la majorité présidentielle.

Ce grand homme à l'air tranquille, qui se présente volontiers comme un rassembleur et un modéré, a fait ses premières armes dans la politique comme responsable à l'organisation — et au service d'ordre — du RPF, en 1951. Il était déjà, en même temps chef du cabinet du général de Gaulle. La V^e république lui confie des tâches nombreuses au premier rang desquelles l'aménagement du territoire de 1963 à

1967, après un petit tour en Algérie.

Mais il s'illustre surtout comme ministre de l'Education entre 1969 et 1972, en s'efforçant de normaliser les lycées, de sélectionner les médecins et de déqualifier les professeurs en formation. Lors de l'élection présidentielle, il choisit le mauvais cheval, ce qui lui vaudra deux ans de purgatoire avant de revenir, par petits pas successifs, barboter dans la soupe giscardienne.

Faut-il ajouter qu'il est maire de La Baule, où les scandales immobiliers, il y a quelques années, avaient sérieusement éclaboussé la réputation des notables du cru ?



OBJECTIF 77

Quand l'inspecteur s'en mêle...

Voilà : c'est le contenu d'une lettre de Lagny (77), trouvée dans le courrier d'hier matin. Le genre de lettres qui ensoleillent la journée d'un responsable de la diffusion !

Elle constitue la meilleure introduction qui soit à une information sur le rôle d'un homme clé pour la distribution du journal : l'inspecteur des ventes.

Camarades,

Je suis militant PSU et, ayant lu la dernière page de votre numéro 147, j'ai décidé de vous aider dans la mesure de mes moyens.

Je vous livre les résultats d'une enquête-diffusion faite à Lagny et Thorigny durant la journée du 9 septembre.

L'enquête a porté sur 6 librairies et un kiosque de gare. Cinq librairies m'ont donné els reponses souhaitées.

Total :

Journaux reçus = 8 numéros de Rouge

Invendus = 2 (quelquefois 3), soit 6 vendus.

Dans la sixième librairie, qui est aussi celle qui s'occupe de la diffusion, on a refusé de me répondre, prétextant que je n'étais pas accrédité et que je n'avais pas de carte etc. Ceci ne m'a pas étonné, car l'on avait précédemment refusé de mettre l'affichette « Vacances pas cons » de Politique Hebdo. D'autre part, au niveau du kiosque de gare, dépendant du groupe Hachette (NDLR : comme tous les kiosques de gare français), le nombre de journaux reçus est de 7 et les invendus sont de 4 à 5 : soit plus de 50%.

Pour ce qui est de votre campagne de promotion du journal, je puis, si cela vous intéresse, coller des affiches et des autocollants dans ma ville et même diffuser le journal dans les marchés, une ou deux fois par semaine. J'espère que ma modeste contribution pourra vous être utile.

Salut

Les tâches de l'inspecteur

L'inspecteur des ventes a alors un triple rôle à assumer :

Il doit être capable de bien connaître les kiosques et librairies de sa ville ou, dans une grande ville, les points de dépôt dont il a la charge. Le dépositaire ventilant les journaux en fonction du seul chiffre des ventes, l'inspecteur a aussi pour charge de définir une grille de diffusion, qui prenne en compte un autre élément, très important pour nous : l'intérêt politique de l'approvisionnement privilégié de tel ou tel kiosque en fonction notamment de sa localisation géographique (proximité d'une grosse entreprise, par exemple).

De pair avec cette éventuelle modification de la grille, va la nécessité de réclamer - calmement, mais fermement, bien entendu - un affichage ou une meilleure mise en évidence du journal. Des numéros, empilés au fond d'une boutique, sans que les titres soient apparents, ne seront achetés, cela va de soi, que par des gens déjà très motivés.

Enfin, l'inspecteur (faut-il dire le camarade-inspecteur ?) est responsable du suivi de la vente du quotidien. Par une visite régulière au dépositaire, il peut relever sur une période significative (donc sans jours fériés ou sans événements exceptionnels comme la mort de Mao), d'une part le nombre d'exemplaires reçus et ventilés, d'autre part, le nombre des invendus. La différence lui donnera le chiffre exact des ventes. Ce qui nous intéresse ce sont les chiffres de vente dépôt par dépôt, et non kiosque par kiosque. En possession des renseignements voulus, l'inspecteur les envoie alors au journal, à l'attention du responsable de la diffusion (poste 268).

A suivre

(1) Pour connaître l'adresse de ce dépositaire, adressez-vous à un libraire de votre ville par priorité ; ou téléphonez au journal, poste 268.

2515

(chiffre de lundi)

Un bon chiffre, encourageant. Nous vendons au total 200 exemplaires de plus que lundi dernier. En général, nous avons constaté que le chiffre de ventes du lundi est un test. C'est ce jour-là que l'on fixe — ou non — un maximum de lecteurs. Nous avons franchi un palier. Reste que nous sommes encore loin de nos chiffres d'avant les vacances (2700 lecteurs en moyenne) et plus loin encore de l'objectif que nous nous fixons à moyen terme : 4000 lecteurs parisiens.

Souscription

ANCIEN TOTAL 18 551,00	Un cde coopérant 500,00
RJ 20 ^e 100,00	Copain belge 10,00
Diffuseurs Toulon 130,00	Ancien sympathisant Tours 50-00
GL Rennes 300,00	Paysan provisoire 30,00
BF Montargis 100,00	AC infirmière Carcassonne 100-00
P Garches 70,00	Ouvrier communiste 50,00
MC Garches 100,00	NOUVEAU TOTAL .. 20 441,00
MG Paris 200,00	
Diffuseurs Barentin 150,00	

♦ Une erreur de transmission nous a fait écrire dans une précédente liste de souscription : anciens militants de l'OCI, Clermont-Ferrand : 380 Frs. C'était CRES-Clermont : 500 Frs qu'il fallait lire. Avec nos excuses à ces camarades.

télévision

TF 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.30 Midi première
- 13.00 Journal
- 13.35 Les visiteurs du mercredi
De Brok et Chnok à Zorro, en passant par Elton John et Kiki Dee...
- 18.05 A la bonne heure
- 18.35 Pour les jeunes
- 19.00 Chasser en France
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Une minute pour les femmes
Avoir ou ne pas avoir un coffre à la banque ? Une question qui tracasse sans doute jour et nuit quelques millions de femmes travailleuses
- Le village englouti (feuilleton)
- 20.00 Journal
- 20.30 Adios, d'après Kelber Haedens
Kleber Haedens était le maître à penser, en littérature seulement, de Jacques Laurent. Voilà une école littéraire seulement... — qui se répand beaucoup à la télé ces temps-ci.
- 22.05 Indications
La médecine américaine
- 23.00 Journal

A 2

- 13.35 TV régionale
- 13.50 Mercredi animé
- 14.00 Flash journal
- 14.05 Aujourd'hui madame
- 15.05 Bonanza (série)
- 16.05 Un sur cinq
- 18.35 Le palmarès des enfants
- 18.45 Flash d'information
- 19.00 Football : Sofia-St Etienne
Avec l'automne, les « verts » ont tendance à roussir
- 19.45 Chacun pour soi
- 20.00 Journal
- 20.10 Football (suite)
... ils pourraient même finir par tomber de la branche
- 20.50 Un sherif à New York (série)
- 22.10 C'est à dire
Olivier Guichard
- 23.30 Journal

FR 3

- 18.45 Pour la jeunesse
- 19.05 Magazines régionaux
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Tribune libre
Avec Yves Guéna... grande journée pour l'UDR à la télévision.
- 19.55 Flash journal
- 20.00 Les jeux de vingt heures
- 20.30 Un film, un auteur
La vie privée d'Elisabeth et d'Essex de Michael Curtiz (1939)
Un film historique... non pas tant sur la vie de la reine d'Angleterre que sur la grande époque d'Hollywood. A cet égard « la Vie privée » est plus qu'un témoignage : un des sommets de ce cinéma qui, au même moment, nous donnait « Autant en emporte le vent »
- 22.10 Journal

FRANCE MUSIQUE - MF

- 12.50 Jazz classique : Chuck Berry
- 19.15 Conversation souterraine
(Stravinsky, Schuman, Debussy, Ligeti)
- 23.00 Musique traditionnelle italienne
- 24.00 Musique et théâtre : Bertold Brecht

FRANCE CULTURE - MF

- 20.05 Biographie. Avec Philippe Sollers
- 21.35 Musique : Dussek, Bruch, Ropartz, Stochausen, Miroglio

BULLETIN D'ABONNEMENT

A découper et à renvoyer au journal « Rouge » 2, rue R. Lenoir, 93 100 MONTREUIL (Service Abonnements)

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE : RUE..... N°.....

VILLE..... CODE POSTAL.....

TARIF (encadrer la mention utile)

NORMAL	COLLECTIVITES	ETRANGER
1 AN 300 F	200 F	500 F
6 MOIS 150 F	100 F	250 F
3 MOIS 80 F		130 F

— Compter un délai de huit jours minimum entre la demande d'abonnement et la réception du premier numéro.

— Le chèque, barré, est à l'ordre de Daniel Bensaïd, sans aucune autre mention.

— Pour les plis fermés et l'envoi par avion écrire au journal.

— Pour tout changement d'adresse, réabonnement, interruption d'abonnement, joindre 2 F en timbres.

— Pour toute correspondance, joindre une bande d'abonnement.



Suède : élections législatives et municipales dimanche

LE MODELE « SOCIALISTE » SUEDOIS EN CRISE

Dimanche prochain auront lieu en Suède les élections législatives et municipales. C'est à l'occasion d'une invitation pour un meeting à Stockholm, avec notamment Ernest Mandel, qui a réuni 1 000 personnes le 4 octobre, que notre camarade A. Krivine s'est rendu en Suède. Pendant son séjour, il a réalisé une interview d'Olaf Palme que nous publions aujourd'hui et un long entretien avec Urban Karlsson, membre du Bureau Politique du PC suédois, secrétaire international, que nous publierons cette semaine, avec une interview de Tom Gustafson, membre du BP du KAF (section suédoise de la IV^e Internationale)

Dimanche matin, la place Solna à Stockholm est décorée de drapeaux rouges. Sur la plate-forme d'un camion, une chorale des Jeunesses Socialistes entonne des chants révolutionnaires. Quelques centaines de personnes, mais peu de jeunes attendent bien sagement le premier ministre Olav Palme. Il s'agit là d'un des innombrables réunions publiques qu'organise la social-démocratie.

Palme se déplace partout, car cette fois-ci, l'enjeu est important. Au pouvoir depuis quarante quatre ans, la social-démocratie, qui n'est passée lors des dernières élections de justesse, grâce à l'appoint des communistes, risque de perdre les élections. Tout l'appareil du parti et de la puissante centrale syndicale, LO, est mobilisé.

A 11h30, Palme arrive, seul, sans protection, en blue jeans. Le discours est simple et ne fait que répéter les quelques thèmes électoraux du PSD. « Voter pour la sécurité, contre l'aventure », ce thème qui s'étale sur les murs de Stockholm ne vient pas des partis bourgeois mais des sociaux-démocrates.

Pour les partis centristes, libéraux et conservateurs, le thème est différent : « Oui aux réformes, non au socialisme. » Cela ne veut pas dire qu'ils croient le socialisme réalisé, mais ils commencent à s'inquiéter sérieusement de la pression des travailleurs sur leur organisation syndicale et sur la social-démocratie elle-même.

La social-démocratie en déclin

Toute puissante dans la classe ouvrière, la social-démocratie suédoise connaît aujourd'hui une baisse de popularité qui s'est accentuée lors d'une série de scandales, dont le plus récent fut un trafic de devises en faveur du syndicat des ouvriers métallurgistes finlandais. Cet affaiblissement est surtout lié aux difficultés qui touchent le monde capitaliste.

Pendant des années, le parti social-démocrate a réussi à garder son hégémonie sur la classe ouvrière et à tisser des liens très étroits avec des secteurs importants de la bourgeoisie, en s'appuyant sur une forte expansion économique.

Cette période faste a permis une réelle intégration de la classe ouvrière par le biais du syndicat LO, qui regroupe la quasi totalité des travailleurs et qui est doté de pouvoirs très étendus.

Toute l'astuce des dirigeants réformistes a consisté à faire croire que le syndicat et la classe ouvrière, c'est la même chose. Alors que dans les faits, la bureaucratisation du syndicat est telle que les travailleurs n'ont aucun pouvoir. Le droit de grève existe en Suède, mais pendant une période très courte, dans le cadre de la négociation des contrats. La grève ne doit pas affecter plus de 3% des salariés de l'entreprise, et sans l'accord des directions syndicales, elle devient illégale. Dans ce cas, les grévistes qui passeraient outre, peuvent être condamnés à de fortes amendes en

passant devant un tribunal du travail composé d'un juge, d'un représentant du syndicat et du patronat. Une fois les contrats signés entre le patronat et la direction syndicale, les travailleurs n'ont plus aucun recours, puisque le contrat n'est pas ratifié par les principaux concernés.

On a souvent cité en exemple l'usine Volvo à Gottenburg, qui emploie près de 10 000 ouvriers. « Et pourtant, nous déclare un militant du KAF, ouvrier de l'usine, Martin Fahlgren, dans cette entreprise personne ne fait de vieux os, les cadences sont très dures et en moyenne, on ne reste que trois ou quatre ans. » Cette politique d'intégration a abouti à une grande passivité de la classe ouvrière que seules quelques grèves sauvages commencent à briser.

L'enjeu des élections

La crise économique a encore relativement épargné la Suède. Le chômage reste faible, officiellement 60 000 travailleurs recensés, mais au prix d'une inflation très forte, 11%,



qui place la Suède au quatrième rang des nations industrialisées. Tout le monde pressent qu'à moyen terme, la Suède n'échappera pas au sort des autres pays européens. En 1975, les exportations ont baissé de 11% et L'Économiste du 28 août, concluait cyniquement une étude sur la Suède en se demandant si « les 40% de baisse de vente de voitures Volvo aux USA ne vont pas coûter des voix à Palme. »

Dans cette situation, l'enjeu pour le PSD, c'est de conserver sa base

ouvrière tout en réussissant à capter à nouveau les votes des couches moyennes, de plus en plus attirées par les partis bourgeois, devant l'avenir incertain du pays.

Les rôles sont planifiés : le syndicat LO s'adresse aux travailleurs et multiplie les propositions « sociales » pendant que le PSD s'efforce de s'adresser à tout le monde. Le « socialisme » de Palme n'effraye pas la bourgeoisie et du reste une partie patronat préfère laisser encore la social-démocratie au pouvoir pour éviter un affrontement

avec les travailleurs. Par contre, c'est en prévision de l'avenir que le patronat travaille, en jettant à travers ces élections les premiers jalons d'une alternative.

Leur crainte présente, c'est de voir la bureaucratie syndicale céder trop de terrain aux exigences ouvrières et ouvrir ainsi une porte à des revendications incontrôlées.

Le projet Meidner

A la veille des élections, le syndicat a adopté une proposition de Meidner, non encore votée par le parlement, qui vise à créer un « Fonds des profits ». Ce fond recevrait 20% des bénéfices des usines employant plus de 50 ouvriers en vue de l'acquisition d'actions ou de parts dont la gestion serait du domaine exclusif du syndicat. Ce projet fait grincer des dents le patronat qui crie au « collectivisme ».

Quant à la social-démocratie, elle le présente comme un pouvoir accru donné aux salariés, par l'intermédiaire bien sûr de la bureaucratie syndicale qui voit son rôle ainsi renforcé.

Ce projet est une parfaite synthèse de toute la politique de la sociale-démocratie suédoise.

La bourgeoisie prépare l'avenir

Les réformistes comme les partis bourgeois préparent l'avenir. Et là, quelques chiffres remplacent les discours. De 1965 à 1976, le budget de la « Police de sécurité » est passé de 17,6 millions de couronnes à 65 millions. Le budget global de la police a triplé.

Certaines personnalités bourgeoises ne cachent plus leur jeu, rompant ainsi avec la règle traditionnelle du grand capital : « Être mais ne pas être vu ». L'une d'entre elles Lars Eric Thunholm, directeur de la plus grosse banque commerciale suédoise, la Scandinaviska Enskilda Banken, déclarait récemment au journal conservateur Svenska Dagbladet :

« Depuis que nous ne pouvons éviter l'inflation, nous devons apprendre à vivre avec, même si cela a des conséquences tout à fait désagréables. Quant à la future société d'inflation, elle ne peut être démocratique au sens traditionnel du terme : démocratie et inflation ne peuvent vivre ensemble. Un régime autoritaire est nécessaire pour permettre à la société de s'adapter à l'inflation (...). Si nous ne pouvons arrêter l'inflation, nous devons nous débarrasser de la démocratie. Un tel changement, évidemment, ne peut s'opérer d'un coup, mais doit venir graduellement. Diverses réglementations gouvernementales, contrôles des prix, subsides, mesures fiscales, etc..., vont progressivement miner l'économie de marché (...). On doit, dans ce cadre, se rappeler que parmi les groupes sociaux puissants il y a le mouvement ouvrier organisé. Tôt ou tard, ce processus doit aboutir à une confrontation entre, d'un côté le régime politique qui doit s'assurer de plus en plus de pouvoir autoritaire, et de l'autre, les syndicats. C'est cette confrontation qui s'opère aujourd'hui dans plusieurs pays européens. »

C'est justement en prévision de cette confrontation, que nos camarades du KAF ont décidé de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions pour proposer les moyens de construire en Suède une véritable société socialiste.

A. Krivine

Interview d'Olaf PALME, premier ministre suédois

● Quel est votre opinion sur les élections municipales et législatives qui vont avoir lieu le 19 septembre ?

— Ces élections, je crois qu'on va les gagner. Pendant la fin de la campagne électorale, nous venons de mobiliser nos membres, les travailleurs, alors je suis optimiste.

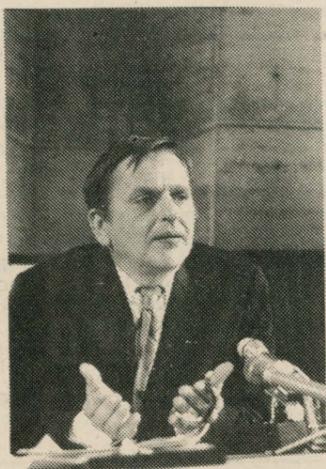
● On parle néanmoins d'une défaite possible de la social-démocratie. Quels changements cela aurait dans la vie politique et sociale en Suède ?

— Je crois qu'il y aurait alors une politique d'insécurité, parce qu'il n'y a pas un programme bourgeois, mais seulement des promesses bourgeoises, et cela va détruire beaucoup de ce qui a été réalisé. Il n'y a pas seulement une tendance réactionnaire dans la bourgeoisie. Mais j'espère que nous gagnerons.

● Au moment où la social-démocratie se développe dans certains pays, pensez-vous qu'une telle défaite aurait des conséquences en Europe Occidentale ?

— C'est très intéressant, chaque fois qu'il y a des élections dans ce pays, il y a beaucoup de réactionnaires de l'Europe qui viennent ici dans l'espoir de voir enfin s'écrouler l'expérience suédoise.

● Dans la période de crise actuelle, croyez-vous que face



au chômage et à l'inflation, cette expérience peut être un modèle pour les coalitions de gauche qui se préparent à gouverner ?

— Le grand résultat que nous avons obtenu, c'est le plein emploi. Pendant toute cette crise qui sévit en Europe, nous n'avons pas seulement conservé l'emploi, nous l'avons développé considérablement pour les femmes et sans avoir une inflation pire que dans les autres pays européens.

● Quelle est votre position par rapport à la participation des travailleurs au pouvoir politique ?

— C'est la grande question, c'est le grand changement de fond qui se passe maintenant en Suède. Toutes les nouvelles lois donnent aux travailleurs une influence directe dans les usines. Certes, ça va prendre du temps avant que ça fonctionne. Les grandes lois ne seront appliquées que le 1^{er} janvier 1977, mais ce sera un changement fondamental.

● L'autogestion est un thème de plus en plus discuté dans le mouvement ouvrier, qu'en pensez-vous ?

— Oui, c'est la ligne essentielle de notre parti de fortifier l'influence des travailleurs dans les usines, ça marche. J'étais l'autre jour dans une usine de textile, la majorité des membres du comité de direction était composée par les ouvriers, j'ai demandé au directeur ce qu'il en pensait. Il m'a répondu : « C'est très bien, maintenant j'ai des gens qui ont une compétence technique ».

● Est-ce que vous considérez que le socialisme est en marche en Suède ou qu'il s'agit d'une étape ?

— Mais, c'est ce que nous avons toujours dit, pas à pas, lentement peut-être, mais ça marche.